

ENQUETE DEPARTEMENTALE

# Publication

Etude - DLA Alpes-Maritimes

## Résultats des enquêtes menées auprès des associations du secteur culturel et sportif en Alpes-Maritimes\*

*\*Enquêtes basées sur un échantillon de 62 structures associatives relevant du champ sportif et culturel.*



Octobre 2021

Un dispositif financé par



Cette publication a été réalisée avec le soutien technique de nos partenaires



# Préambule



Depuis sa création, en 2001, France Active PACA contribue dans son rôle au **financement de l'économie solidaire en Région Sud**. Chaque année, de nombreuses structures bénéficient de **prêts et garanties facilitant l'accès au crédit bancaire**. Ce sont **plus de 30 000 emplois** qui ont été créés ou consolidés, mais surtout, et c'est peut-être le plus important, **plus de 90 % des projets que nous finançons qui dépassent le cap des cinq ans de vie**, assurant ainsi une certaine pérennité d'emploi à près d'une dizaine de milliers personnes en difficulté d'emploi. France Active PACA porte dans ses **missions l'accompagnement et le conseil des structures de l'économie sociale et solidaire** à travers le portage de 3 dispositifs locaux d'accompagnements (DLA) dans les départements des Bouches du Rhône ; du Vaucluse et des Alpes-Maritimes (confère les coordonnées en dernière page).



Le DLA permet aux **structures de l'Economie sociale et solidaire employeuses** (associations, structures d'insertion par l'activité économique, coopérative à finalité sociale) de **bénéficier d'accompagnements individuels ou collectifs dans leurs démarches de création, de consolidation et de développement de l'emploi et de leurs activités**. Les accompagnements collectifs sont une des formes de **professionnalisation des dirigeants et des équipes** des structures d'utilité sociale. Ces ateliers se distinguent de la formation par leur caractère opérationnel fondé sur le **partage des situations concrètes** vécus par les dirigeants et les équipes lors de temps **collectifs animés** par des consultants.

*Nb : Sauf exception, les participants inscrits s'engagent à venir à l'ensemble des journées préconisées par le DLA et à transmettre les éléments abordés en collectif aux parties prenantes. Le présent programme vous permet de vous inscrire en ligne.*

**Les financeurs du dispositif local d'accompagnement dans le département des Alpes-Maritimes :**



# Sommaire

<b>Methodologie des enquêtes .....</b>	<b>4</b>
Points clés de l'enquête « Sport » .....	6
Points clés de l'enquête « Culture » .....	7
<b>FOCUS SPORT .....</b>	<b>8</b>
Indicateurs - La crise a-t-elle eu un impact sur l'emploi de votre association ? .....	8
« Zoom financier » .....	9
Indicateurs - Quels impacts économiques constatez-vous sur la fin 2020 ? .....	11
« Licenciés » : Point névralgique des modèles économiques sportifs .....	12
Zoom sur les modèles économiques « sportifs » .....	13
Zoom Gouvernance .....	15
Indicateurs – Sur votre gouvernance la crise a-t-elle généré : .....	16
Barometre de confiance .....	17
Zoom « Enjeux » .....	19
Indicateurs – Les préoccupations des associations sportives .....	20
Perspectives de relance .....	21
Témoignage du Cavigal Nice Sports Gymnastique .....	22
<b>FOCUS CULTURE .....</b>	<b>25</b>
Zoom « Profil » .....	25
Indicateurs - Domaines d'activités et champs disciplinaires .....	28
Zoom « financier » .....	29
Indicateurs - Quels impacts économiques constatez-vous sur la fin 2020 ? .....	30
Zoom sur l'enquête flash nationale* réalisée par OPALE et ses partenaires – Juillet 2021 .....	31
Analyse des tendances entre les données nationales et départementales .....	33
Zoom « Gouvernance » .....	34
Barometre de confiance .....	35
Zoom « Enjeux » .....	37
Indicateurs – Zoom sur les besoins et enjeux « exprimés » par les structures sondées .....	38
Perspectives de relance .....	40
Constats Partagés .....	42
Indicateurs - Avez-vous une bonne connaissance des acteurs et de l'offre d'accompagnement et de financement existante sur votre territoire ? .....	42
Ecosystème .....	43

# Methodologie des enquêtes

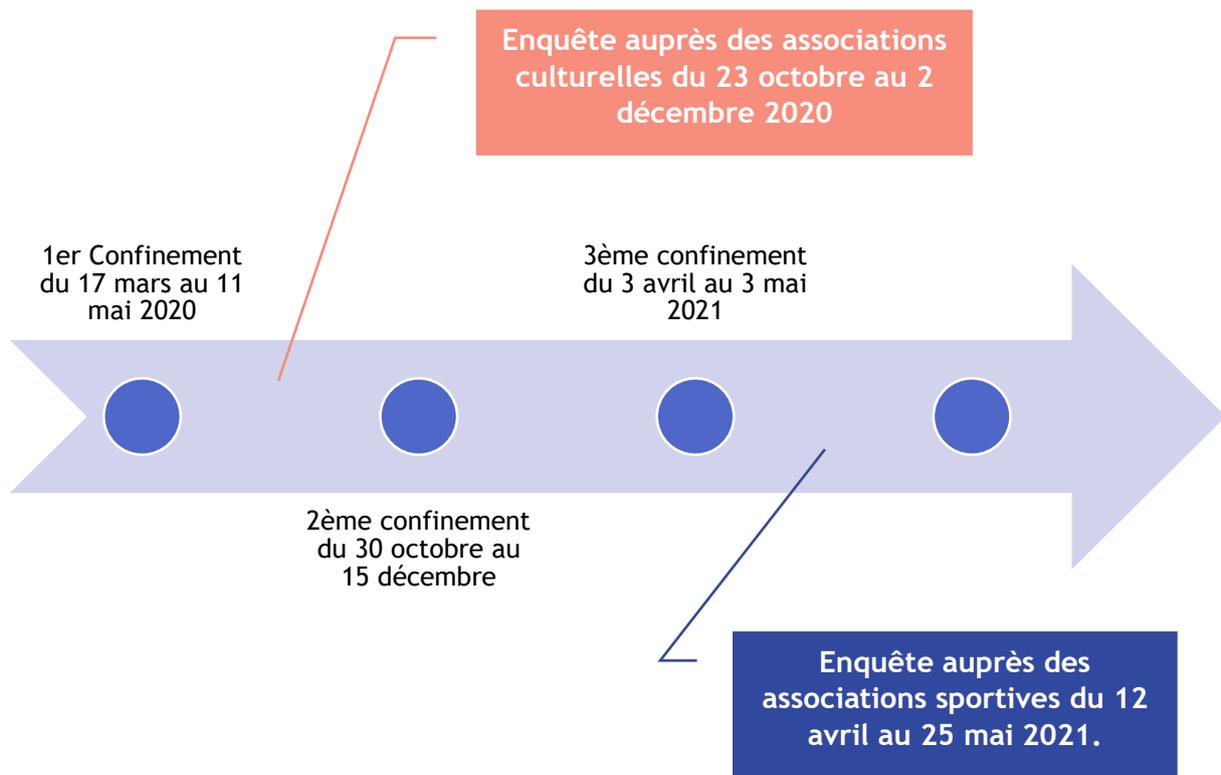
## > Methode d'évaluation des enquêtes.

- ✓ Mode de collecte : Questionnaires en ligne – données déclaratives
- ✓ Mode d'analyse : à postériori
- ✓ Collectes par mail – confère la durée page suivante
- ✓ Chiffres vérifiés en interne (DLA Alpes-Maritimes)

## > Limites des

- ✓ Analyse réalisée a posteriori, sans groupe témoin.
- ✓ Analyse comparative des 2 secteurs restreinte.
- ✓ Traitement de statistiques simples.
- ✓ Données vérifiées en interne.

## > Temporalité de mise en œuvre des enquêtes.



## Informations générales

 Titre du sondage	Culture & ESS - Cap sur 2021- Faire réseau
 Auteur	DLA 06
 Langue du questionnaire	 Français
 L'adresse URL du sondage	<a href="https://www.surveio.com/survey/d/16J3A7R9N2Y9I8Y6Q">https://www.surveio.com/survey/d/16J3A7R9N2Y9I8Y6Q</a>
 Première réponse	23-10-2020
 Dernière réponse	02-12-2020
 Durée	41 jours

## Informations générales

 Titre du sondage	Sport & ESS - CRDLA Sport - DLA 06 - Plan de relance des associations sportives 2021-22
 Auteur	DLA 06
 Langue du questionnaire	 Français
 L'adresse URL du sondage	<a href="https://www.surveio.com/survey/d/D6V0J2N5W5N8T1X2H">https://www.surveio.com/survey/d/D6V0J2N5W5N8T1X2H</a>
 Première réponse	12-04-2021
 Dernière réponse	25-05-2021
 Durée	44 jours

## Points clés de l'enquête « Sport »

25

Disciplines sportives  
représentées.

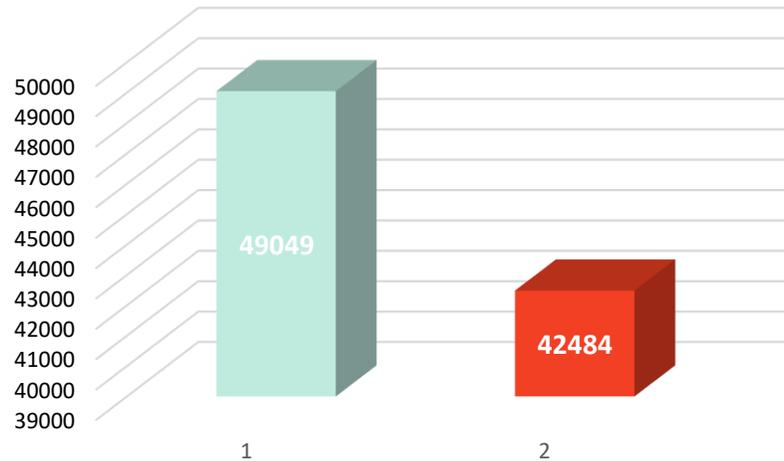
55%

Des répondants sont  
des employeurs.

100%

Sont affiliés à une  
fédération.

Variation du nombre de licenciés entre 2020  
et 2021 sur un échantillon de 36 associations  
sportives.



Une variation moyenne du nombre de licenciés de  
quasi **15%** avec des disparités importantes en  
fonction des disciplines sportives.

86%

Font face à une baisse du  
nombre de licenciés

132

Nombre de salariés  
total concerné

45%

Ont activé les solutions  
proposées par les pouvoirs  
publics

## Points clés de l'enquête « Culture »

### Impacts de la crise

12

Disciplines culturelles  
représentées.

57%

Ont activé les solutions  
proposées par les  
pouvoirs publics

54%

des répondants étaient toujours en attente de versement  
de subvention sur le dernier trimestre 2020.

57%

des répondants ne savent pas s'ils auront la capacité de  
produire les événements annulés ou reportés sur l'année 2021.

58%

des répondants indiquent : « des pertes de revenus  
d'activités significatives.

23%

Des répondants manquent  
de visibilité pour estimer  
l'impact de la crise sur leur  
structure.

100%

des structures sondées  
sont des associations

65%

ne sont pas affiliés ou  
membre d'organisations  
professionnelles.

# Focus Sport\*

\*Echantillon basé sur 36 associations sportives

## > Impact Emploi

Sur les 36 associations sportives répondantes, seulement une structure est « concernée par la perte d'emploi ». Globalement les associations employeuses sont parvenues à maintenir les emplois en activant pour 100% d'entre elles l'activité partielle et 77% d'entre elles ne rencontraient pas de problème de trésorerie au début de l'année 2021.

50% indiquent avoir activé les solutions de financement proposés par le gouvernement ou les collectivités territoriales et applicables pour leur structure.

8,6% des structures indiquent avoir gelé leur démarche de recrutement.

## « Zoom Emploi »

**96%** des répondants ont pu maintenir les emplois.

**66%** des répondants déclarent avoir eu recours à l'activité partielle.

**46%** des répondants indiquent avoir eu recours au télétravail.

## > Profil de la structure impactée par la perte d'emploi :

### Profil

Discipline : Arts Martiaux

Nombre de licenciés : 150

Nombre de salariés : 4

### Indicateurs et signaux d'alerte

#### → En matière économique et financier

- Des difficultés de trésorerie qui s'intensifient depuis mars 2020
- Des problèmes de trésorerie qui perdurent en 2021
- Des risques de rupture de trésorerie
- Des pertes de revenus d'activités significatifs
- Une baisse des aides financières privées
- En attente du versement de subventions et d'aides financières.

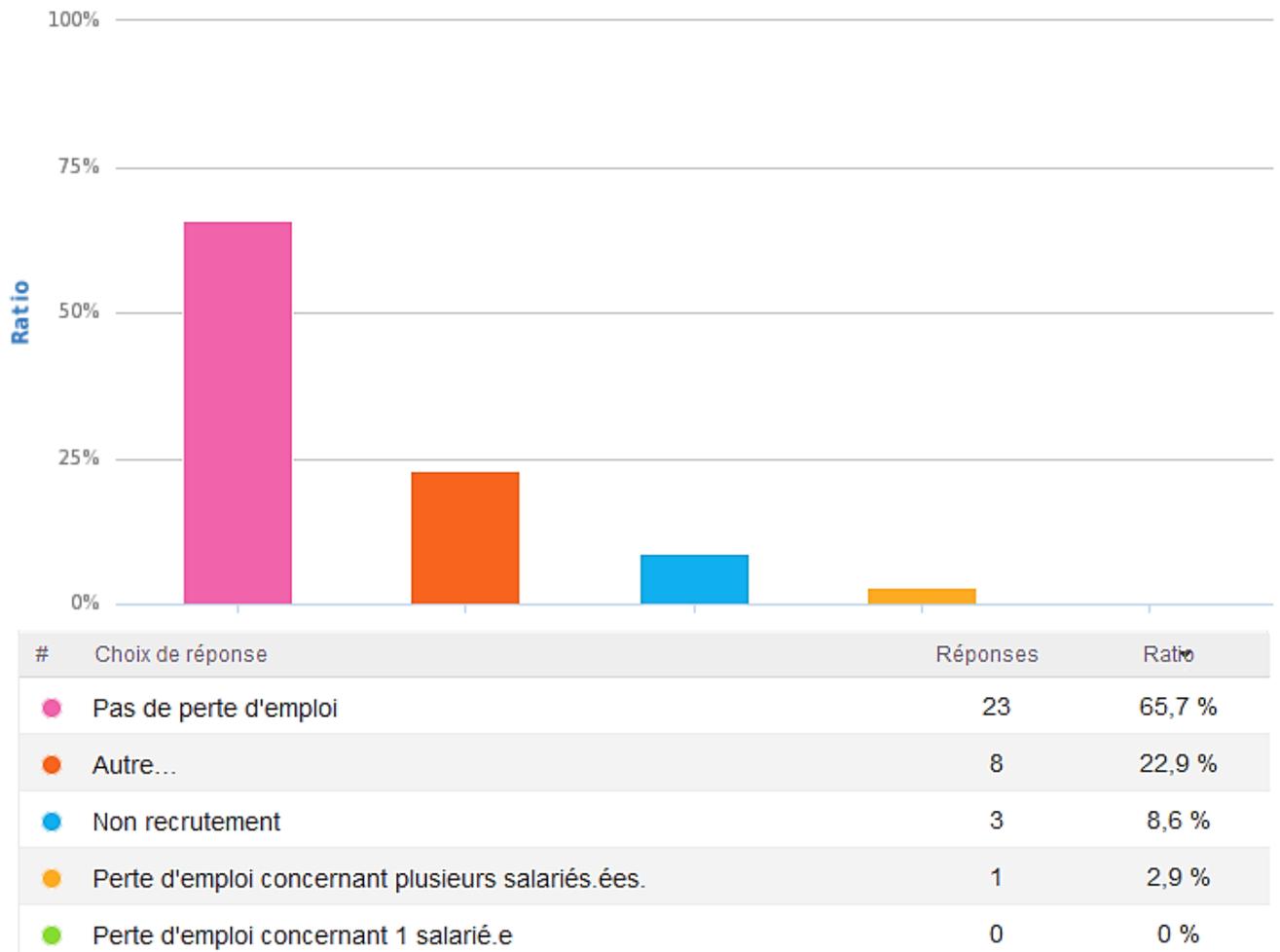
#### → En matière de gouvernance

- Des dysfonctionnements entre l'équipe salariée et les dirigeants bénévoles
- Des tensions qui apparaissent entre l'équipe salariée et les dirigeants bénévoles
- Des problèmes d'organisation des instances dirigeantes
- Une baisse de l'activité bénévole ayant un impact global sur l'activité globale.

### Besoins exprimés par la structure au regard de ces enjeux :

1. Nous éclaircir sur la mise en application des aides publiques applicables.
2. Adapter ou créer des nouvelles activités pour nos bénéficiaires et usagers.
3. Evaluer notre impact pour valoriser et pérenniser notre projet.

## > Indicateurs - La crise a-t-elle eu un impact sur l'emploi de votre association ?



### > « Bénévolat & Auto-entrepreneurs »

Sur les 36 associations sportives répondantes, 22,9% indiquent que la crise sur l'emploi se traduit par :

- Perte d'activité pour les auto-entrepreneurs
- Diminution du nombre d'heures de travail pour les salariés
- Partenariat interclub et appui des bénévoles (pour les structures sans salariés).

### > « Télétravail & Sport »

Concernant le télétravail, 54,3% des structures répondantes indiquent ne pas avoir eu au recours au télétravail. Les raisons principalement évoquées sont :

- Les « missions ne sont pas adaptées ».
- Un manque de matériel pour garantir de bonnes conditions de travail.
- Impossibilité d'accès aux sites ou lieux d'exercice de la discipline (ex : salle mise à disposition par la municipalité, limitation du nombre de pratiquant)



## « Zoom financier »

### > Impact financier

Sur les 69% des structures ne rencontrant pas de problème de trésorerie, 96% d'entre elles ont bénéficié de l'activité partielle et près d'une structure sur deux ont activé d'autres solutions de financement en complément. Il semble que ces mécanismes ont contribué au maintien de l'emploi car 100% de ces structures ne sont pas concernées par la perte d'emploi.

Plus d'un tiers des répondants (37,1%) indiquent avoir des « pertes totales de revenus d'activités » ce qui sous-tend des risques de fermeture dans l'hypothèse d'une situation financière critique avant crise sanitaire.

Le pilotage financier voire globale de ces structures peut se complexifier au regard de certains indicateurs :

- **45,7%** des structures sont concernées par des annulations d'activités ou d'évènements entraînant la perte de la subvention liée au projet.
- **34,3%** ont engagé des dépenses devenues inutiles du fait de l'annulation des activités.
- **20%** des répondants manquent de visibilité pour estimer l'impact de la crise sur leur structure.

**69%** indiquent ne pas avoir rencontré de problèmes de trésorerie en début d'année 2021.

**63%** des répondants sont en attente du versement de subventions ou d'aides de fonctionnement et de projets.

**57%** des répondants déclarent avoir des pertes de revenus d'activité significatives.

**20%** des répondants manquent de visibilité pour mesurer l'impact économique de la crise.

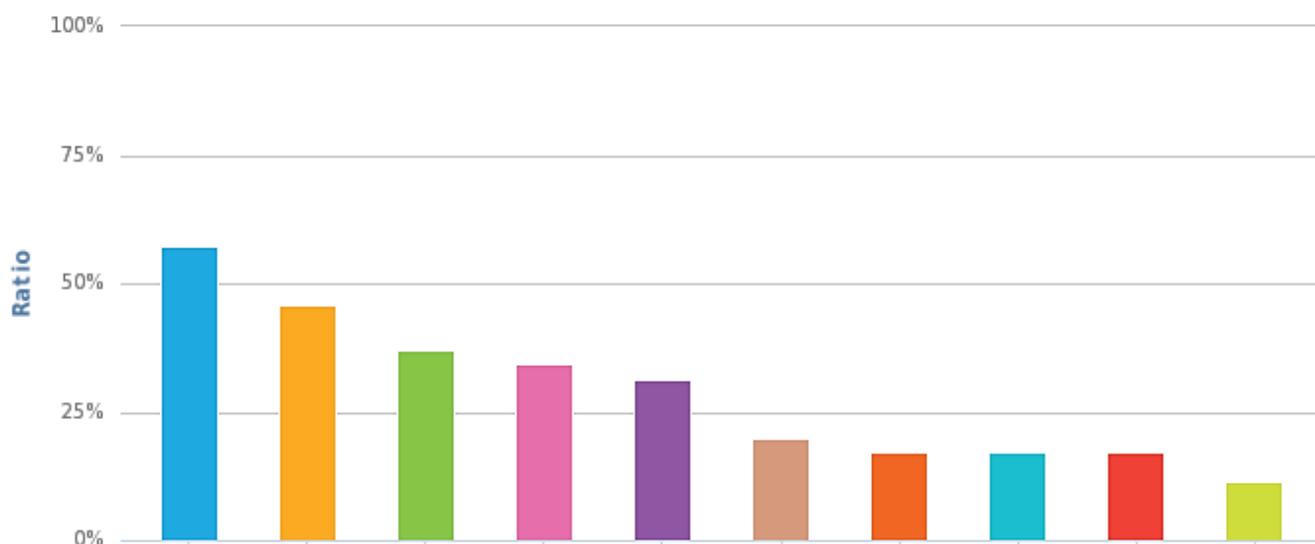
### > La rentrée sportive, une période charnière pour la relance économique 2021-22.

Les conséquences de la crise sur le nombre de licenciés dans les structures sont significatives (confère page 12) :

- 86% des répondants font face à une baisse du nombre de licenciés entre les deux dernières saisons sportives (détail dans le tableau p.13).
- Par ailleurs, certaines structures ont fait le choix de dédommager les adhérents à jour de leur cotisation du fait de l'absence d'activités réalisés dans le courant de la saison sportive 2020-21.
- D'autres ont fait le choix d'accorder un « avoir » sur la saison 2021-22 ce qui signifie un manque à gagner, une perte financière sèche sur la rentrée de septembre.

Les cotisations sont une composante essentielle des modèles économiques sportifs, par conséquent, prévoir la reprise 2021-22 est à la fois une nécessité et un « casse-tête » du fait de l'imprévisibilité du « comportement » des adhérents (retour à la pratique sportive). Certaines structures n'ont pas fait d'appel à cotisation car elles ne disposent pas des conditions sereines pour la mise en œuvre des activités.

## > Indicateurs - Quels impacts économiques constatez-vous sur la fin 2020 ?



#	Choix de réponse	Réponses	Ratio
1	Des pertes de revenus d'activités significative	20	57,1 %
2	Des pertes de subvention pour cause d'annulation d'activités ou d'événements	16	45,7 %
3	Des pertes de revenus d'activités totales	13	37,1 %
4	Des dépenses engagées devenues inutiles car les activités ont été annulées	12	34,3 %
5	Une baisse des aides financières privées	11	31,4 %
6	Vous manquez de visibilité pour répondre à cette question	7	20 %
7	Une diminution des aides financières publiques	6	17,1 %
8	Des difficultés de trésorerie qui augmentent depuis mars 2020	6	17,1 %
9	Des risques de rupture de trésorerie en 2021	6	17,1 %
10	Autre...	4	11,4 %

### > Financeurs publics versus Financements privés

Sur les 36 associations répondantes, nous observons que le maintien des financements publics résiste davantage aux financements privés. En effet, 17 % des structures indiquent une diminution des aides financières publiques quand 34,3% indiquent une baisse des aides financières privées. Une structure indique avoir perdu l'ensemble des sponsors privés.

## > « Licenciés » : Point névralgique des modèles économiques sportifs.

Tableau comparatif du nombre de licenciés lors des deux dernières saisons sportives.

Activités	Licenciés 19-20	Licenciés 20-21	% de variation
Running Trail	59	23	-157%
Judo & Gym volontaire	120	40	-200%
Tennis et Yoga	54	40	-35%
Judo, Jujitsu	0	150	100%
Hockey sur Gazon	120	80	-50%
Sports adaptés	120	83	-45%
Ski	280	10	-2700%
Handball	221	155	-43%
Basket ball	255	170	-50%
Escrime	96	65	-48%
Taekwondo	45	58	22%
Football	759	680	-12%
Karaté	85	72	-18%
Volley Ball	13018	11862	-10%
Volley Ball	181	135	-34%
Karaté	92	69	-33%
Gymnastique en salle	96	97	1%
Baseball	26	20	-30%
Basket ball	190	165	-15%
Tennis	584	650	10%
Tir à l'arc	103	99	-4%
Basket ball	105	101	-4%
Danse de couple	64	35	-83%
Rugby	608	625	3%
Football	25589	22851	-12%
Tennis	225	215	-5%
Gymnastique	525	425	-24%
Ecole de nage, WP	250	98	-155%
Bowling	23	15	-53%
Football	98	65	-51%
TAKEDA Aikido	47	12	-292%
Sports nature: Vélo, VTT	65	50	-30%
Equitation	75	91	18%
MultiActivités	2883	1900	-52%
Badminton	1768	1088	-63%
Basket ball	220	190	-16%
	<b>49 049</b>	<b>42 484</b>	

## > Zoom sur les modèles économiques sportifs



### « Parole au Centre de Ressource DLA Sport »

La place du sport en France et son enracinement dans tous les champs de notre vie quotidienne en font un élément incontournable. Le mouvement sportif s'est ainsi construit sur la volonté de favoriser l'accès à la pratique sportive associative au plus grand nombre. Il se compose des différentes pratiques attendues par la population en allant du sport dit de loisir – bien être, au sport de haut-niveau, sans oublier le sport professionnel.

L'activité sportive s'est historiquement organisée dans le cadre associatif. Cela lui donne une véritable dimension sociétale lui permettant de promouvoir de nombreuses valeurs auprès des pratiquants qu'elles soient éducatives, de cohésion sociale et territoriale, d'intégration et d'insertion, de santé, d'engagement, de citoyenneté, etc.

En constante évolution et particulièrement ces vingt dernières années, le sport s'est fortement professionnalisé à travers entre autres, un accroissement important du nombre d'emplois nécessitant d'engager des réflexions sur des modèles économiques pérennes.

L'étude relative aux modèles économiques des clubs sportifs fédérés, réalisée par le Centre de Ressources DLA Sport du CNOSF en 2020<sup>1</sup>, a permis d'identifier les conditions favorables à l'évolution de son modèle économique, au service du projet associatif.

### > Le Centre de Ressources DLA Sport

Le Centre de Ressources DLA Sport est porté par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). En tant que représentant du mouvement sportif français, le CNOSF a engagé depuis une quinzaine d'années une politique volontariste de professionnalisation qui se traduit, entre autres, par son implication dans la mise en place de politiques sportives territoriales de développement, l'accompagnement à la structuration des associations sportives dans la formation et l'emploi et le dialogue social au travers du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS) qui représente les employeurs du secteur sportif.

Au sein du Dispositif Local d'Accompagnement, **en tant qu'expert du secteur sportif**, le Centre de Ressources DLA Sport :

- > **Apporte un appui et des ressources** aux DLA départementaux et régionaux,
- > **Mobilise sur le territoire** les acteurs du mouvement sportif, en particulier le réseau des structures déconcentrées du mouvement olympique (CDOS/CROS/CTOS),
- > **Favorise la consolidation et le développement des activités et des emplois** par la mise en place d'actions de professionnalisation, la réalisation d'outils et d'études,
- > **Contribue à la coordination, l'analyse et la capitalisation** autour du DLA.

Plus d'informations : <https://crdla-sport.franceolympique.com/accueil.php>

<sup>1</sup> <https://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=78842> (CRDLA Sport, 2020)

Le modèle économique des associations sportives se construit et évolue en corrélation avec des tendances sociétales (réorientation des dépenses publiques, évolution de la demande sociale du sport, mutations démographiques) et des enjeux spécifiques au secteur du sport (nouvelle gouvernance du sport, niveau de structuration de l'association).

Elles constituent donc de multiples variables, amenant les structures à orienter leur développement autour de plusieurs leviers de développement. La transition numérique, accélérée par la crise sanitaire, a questionné l'organisation interne et la manière de communiquer avec les adhérents ou les partenaires. La diversification des ressources et des activités (élargissement de l'offre de pratiques, développement des prestations, positionnement sur des segments connexes, nouveaux publics, etc.) représente, quant à elle, une autre perspective de consolidation des modèles économiques.

Dans ce cadre-là, le Centre de Ressources DLA Sport soutient les opérateurs du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et les acteurs du secteur sportif dans leurs missions d'accompagnement à la structuration des associations sportives.





## Zoom Gouvernance

### > Impact gouvernance

Le manque de contact physique a indéniablement impacté les interactions entre les parties prenantes. Ce facteur a contribué à moins de dialogue (voire à l'absence) au sein des organisations et a par conséquent agit sur le moral des associations.

La période de crise sanitaire a mis en exergue des problèmes d'organisation dans la gestion des instances de gouvernance pour près d'une structure sur deux.

Le passage à la digitalisation des échanges grâce à la mise en place des « Visio » a permis de maintenir les liens mais a aussi contribué à une perte de convivialité dans les échanges.

Il est aussi souligné dans le retour de certains répondants que l'implication des dirigeants bénévoles a favorisé le maintien du projet et de ses activités.

**71%** déclarent une baisse de l'activité bénévole ayant un impact sur l'activité globale

**43%** des répondants constatent des problèmes d'organisation de vos instances de gouvernance

**20%** déclarent ne rencontrer aucun problème ou dysfonctionnement à ce jour (au moment de l'enquête).

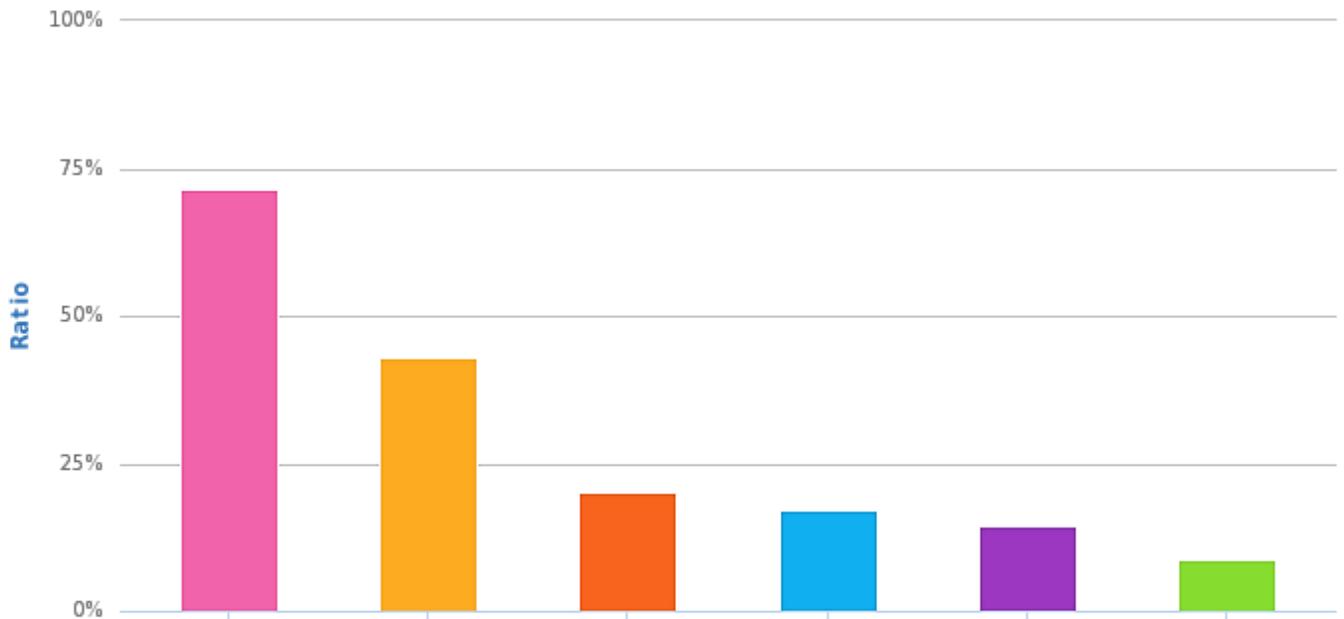
### > Indicateurs - Comment avez-vous pu maintenir le lien avec les membres, les usagers, durant cette période de crise ?

Les structures répondantes indiquent avoir principalement réalisé des activités sportives en plein air (71,4%) et eu recours aux usages numériques (68,7%).

Un peu plus d'un quart des structures a réussi à digitaliser la pratique sportive avec la diffusion de contenus sportifs en vidéos. Nous n'avons pas assez de recul pour savoir si la diffusion de contenus sportifs en vidéo sera maintenue avec la reprise « normale » des activités.

#	Choix de réponse	Réponses	Ratio
●	Activités sportives en plein air	25	71,4 %
●	Communication via les outils numériques (mail, applications)	24	68,6 %
●	Activités sportives en visio	13	37,1 %
●	Diffusion de contenus sportifs en vidéos	10	28,6 %
●	Organisation de moments conviviaux en visioconférence	8	22,9 %
●	Autre...	4	11,4 %

## > Indicateurs – Sur votre gouvernance la crise a-t-elle généré :



#	Choix de réponse	Réponses	Ratio
1	Une baisse de l'activité bénévole ayant un impact sur l'activité globale	25	71,4 %
2	Des problèmes d'organisation de vos instances de gouvernance	15	42,9 %
3	Aucun problème ou dysfonctionnement à ce jour	7	20 %
4	Des dysfonctionnements entre l'équipe salariée et les dirigeants bénévoles	6	17,1 %
5	Autre...	5	14,3 %

Globalement, les structures sondées estiment que la crise sanitaire a principalement eu un impact sur :

- Le volume d'activité des bénévoles.
- La capacité de gestion et d'organisation des structures.

Nous repérons tout de même que sur l'échantillon sondé, seulement 8,6% des structures indiquent que la crise a généré des tensions internes. Au regard des autres indicateurs, cette « donnée » est rassurante quant au maintien de la cohésion sociale dans les structures.

Les valeurs portées et incarnées au sein des structures associatives (solidarité, entraide, partage) contribuent à maintenir cet effet.

# BAROMETRE DE CONFIANCE

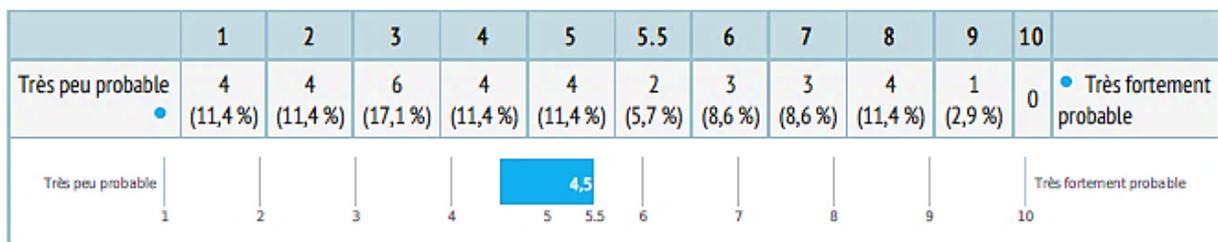
Nous avons questionné les associations sportives quant à leur positionnement face à :

1. La réalisation probable des activités en 2021.
2. L'impact de la crise sanitaire sur le projet.
3. La charge de travail.
4. L'importance de se projeter.



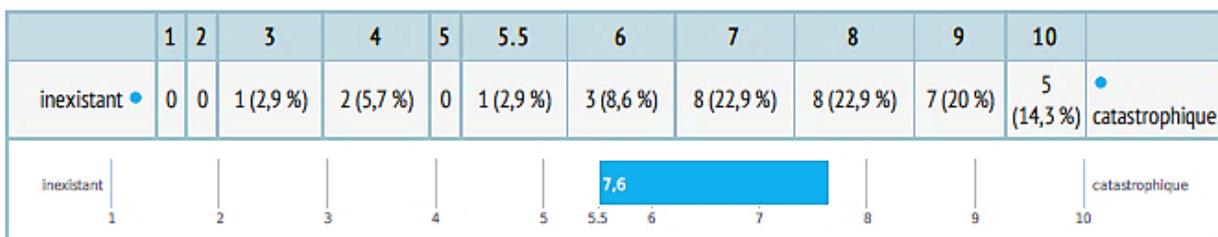
L'objectif était d'apprécier la perception des associations sportives à un instant T et au regard des 4 indicateurs mentionnés ci-dessus. Ces 4 baromètres de question ci-dessous donnent une tendance sur le sentiment de confiance des associations sportives sondées.

## > Baromètre 1 - A ce jour, quel est la probabilité de réalisation de vos activités sur 2021 ?



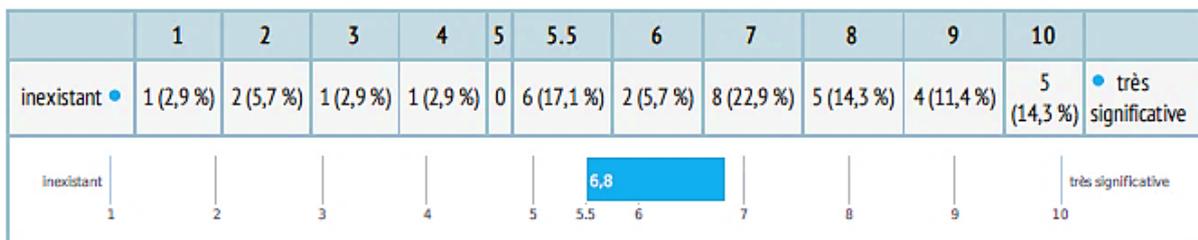
**Sur ce 1<sup>er</sup> indicateur,** nous avons demandé aux associations sportives de positionner sur une échelle de 1 à 10 : la probabilité de réaliser les activités en 2021. « 1 » signifiant une « très faible probabilité de mise en œuvre » et « 10 » une « très forte possibilité de mise en œuvre ». La moyenne des réponses donne un score de 4,5 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données une incertitude persistante quant à la déclinaison sereine du projet.

## > Baromètre 2 - Avec un peu plus de recul, vous diriez que l'impact de la crise sanitaire sur votre projet est :



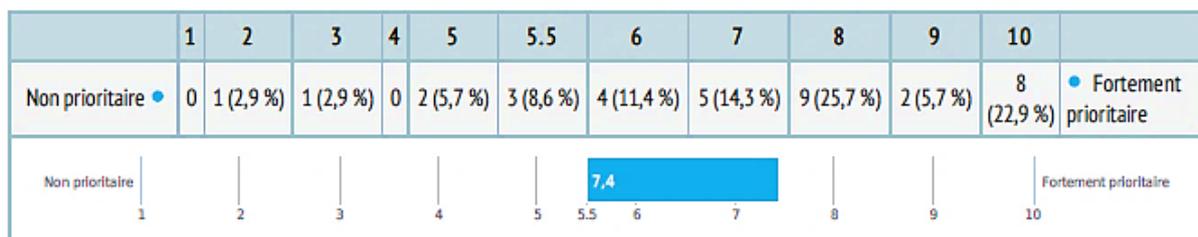
**Sur ce 2nd indicateur**, nous avons demandé aux associations sportives de positionner sur une échelle de 1 à 10 : l'impact de la crise sanitaire sur le projet. « 1 » signifiant un « impact inexistant » et « 10 » un « impact catastrophique ». La moyenne des réponses donne un score de 7,6 sur 10 ce qui laisse penser, qu'au moment de la collecte des données, les conséquences sur les projets associatifs étaient particulièrement fortes. Principalement, nous notons que l'absence d'activité du fait de la fermeture des « Etablissements recevant du public » (ERP) a largement contribué au niveau élevé de ce score.

➤ **Baromètre 3 - Et concernant l'impact de votre charge de travail vous diriez :**



**Sur ce 3<sup>ème</sup> indicateur**, nous avons demandé aux associations sportives de positionner sur une échelle de 1 à 10 : l'impact de la charge de travail avec le score de « 1 » signifiant un impact « inexistant » et « 10 » une « très significatif ». La moyenne des réponses donne un score de 6,8 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données une montée globale de la charge de travail avec par exemple un poids administratif plus important (la mise en application des protocoles sanitaires, la nécessité de réorganiser l'activité globale, d'activer les solutions de financements et aides possibles).

➤ **Baromètre 4 - Pour vous, réaliser des projections de votre activité est :**



**Sur ce 4<sup>ème</sup> indicateur**, nous avons demandé aux associations sportives de positionner sur une échelle de 1 à 10 : l'importance de se projeter, « 1 » signifiant que c'est un enjeu « non prioritaire » et « 10 » une « fortement prioritaire ». La moyenne des réponses donne un score de 7,4 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données un absence ou un manque de visibilité sur la trajectoire des projets avec la nécessité d'avoir suffisamment d'éléments permettant la projection de l'activité globale.

## > Enjeux et besoins

Pour les associations sportives sondées, l'enjeu principal réside dans la nécessité de faciliter l'accès aux aides publiques applicables. Il semble au regard des éléments collectés que les dirigeants bénévoles peuvent rencontrer des difficultés à identifier et activer les solutions existantes.

L'évolution du projet est aussi au cœur des préoccupations des associations sondées, plus d'1/3 d'entre elles considèrent nécessaire de faire réactualiser ou faire évoluer les activités pour s'adapter au contexte. Ces interrogations relèvent des besoins en matière d'accompagnement stratégique.

### **Préparer la « Stratégie de relance »**

En filigrane, les structures font ressortir le besoin de disposer des conditions nécessaires (humaines, matériels, financières) et d'une projection suffisante pour une relance efficace des projets.

## Zoom « Enjeux »

**46%** ressentent le besoin d'avoir des éclaircissements sur la mise en application des aides publiques.

**32%** des répondants considèrent nécessaire d'adapter ou de créer de nouvelles activités pour les usagers/bénéficiaires.

**29%** ressentent le besoin de faire évoluer le projet associatif ou de le réactualiser.

Pour les associations sportives sondées, plusieurs besoins ont été évoqués et nous observons 3 axes ou thématiques complémentaires aux enjeux que nous avons pré-listés dans les indicateurs « préoccupations » (confère page suivante).

### ▪ **Bénévolat**

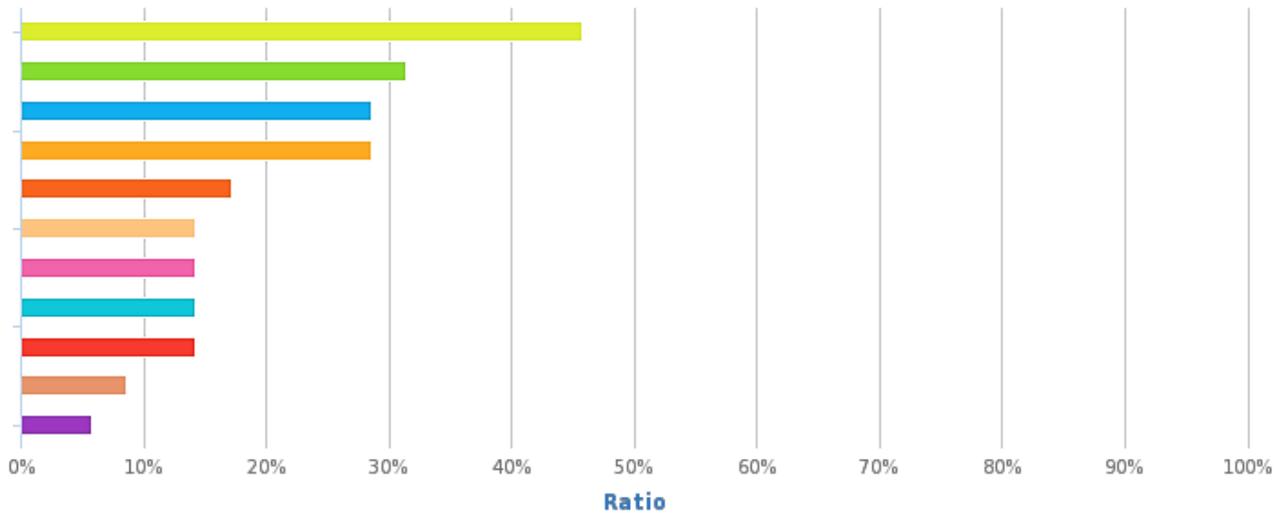
L'enjeu du bénévolat est significatif à la fois pour les structures employeuses et non employeuses. En effet, l'investissement des bénévoles dans la gestion des structures sportives sondées nécessite d'être suffisamment valorisé pour éviter un essoufflement ou un départ des membres les plus investis dans les projets.

### ▪ **Communication**

La communication est une fonction « support » peu investie notamment dans les « petites » structures du fait d'un manque de moyens humains ou de compétences à mobiliser sur cette thématique.

Pour autant, cette fonction semble essentielle pour remobiliser le bénévolat ou participer à la stratégie de relance. Plusieurs structures évoquent la nécessité de : « Relancer les adhésions par tous les moyens de communication » ou le besoin « d'améliorer notre visibilité sur notre zone afin de recruter des bénévoles administratifs mais aussi des licenciés jeunes et adultes »

## > Indicateurs – Les préoccupations des associations sportives



- Faire évoluer notre projet associatif ou le réactualiser.
- Adapter ou créer de nouvelles activités pour nos bénéficiaires et usagers.
- Evaluer notre impact pour valoriser et pérenniser notre projet.
- Recourir aux solutions financières, à l'intermédiation bancaire et/ou aux facilités de trésorerie.
- Nous aider dans les usages et les bonnes pratiques numériques pour nos bénévoles et salariés.
- Nous appuyer dans la prévention dans les risques psychosociaux.
- Nous appuyer dans la structuration des fonctions supports (accueil, administratif, veille, animation partenariale, etc).
- La gestion de nos ressources humaines (Organisation interne, procédures, GPEC, contrats, évolution des profils et fiches de poste, etc).
- Nous appuyer dans l'assistance et à la protection juridique de nos dirigeants
- Nous éclaircir sur la mise en application des mesures de l'Etat et autres aides publiques applicables.
- Autre...

### > Répondre aux préoccupations

Nous avons interrogé les associations pour savoir si elles seraient intéressées de participer à une matinale avec des acteurs du champ sportif, de l'accompagnement et du financement.

- 60% d'entre elles sont favorables
- 25% ne le sont pas
- Et 15% indiquent un manque de disponibilité pour participer à ce type d'évènement.

Nous avons également interrogé les associations sur les sujets à traiter durant ce temps et 2 axes se dessinent :

- > **Financier** (aides financières à la reprise d'activité, trésorerie, PGE, Recherche de Sponsors, subventions, aides à l'emploi, création d'emploi, comprendre le mécanisme des organismes sociaux et des prélèvements, avoir une présentation des aides financières)
- > **Projet** (Faire connaître l'activité, savoir communiquer, redynamiser les adhérents, remobiliser les publics en sortie de crise, attirer de nouveaux pratiquants, faire face à la perte de bénévoles)

# PERSPECTIVES DE RELANCE

## ▣ Stratégie de relance

Comme évoqué précédemment dans le rapport, la relance se fera indéniablement par les adhésions et la capacité des associations sportives à toucher de nouveaux publics. Plusieurs enjeux sont évoqués et s'inscrivent dans différents « registres » (non exhaustifs) :

- 1. Relance des adhésions** - Pour favoriser et accélérer la pratique sportive à la rentrée, le Pass'Sport a été mise en place par le gouvernement afin de fournir une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription (Plus de détails p. 24)
- 2. La mise en application du protocole sanitaire** – L'application du pass sanitaire aux 12-17 ans peut être un sujet d'inquiétude pour les associations sportives, notamment en étant perçus comme « un obstacle » ou un risque de ralentir le niveau des adhésions.
- 3. Accompagner les nouvelles activités pour pérenniser les projets** – Près de 60% des associations sportives sondées indiquent avoir identifié de nouvelles activités à développer.
- 4. Maintien du niveau professionnels et des pratiques amateurs** - Un double enjeu pour certaines associations avec la nécessité de maintenir les performances des pratiquants professionnelles (la motivation, la condition physique) et les activités auprès des amateurs.

## « Parole aux associations sportives – Cavigal Gymnastique »



### Missions

Organiser, promouvoir et coordonner la pratique des disciplines gymniques au sein du club.

### Valeurs

RESPECT - ENGAGEMENT  
SOLIDARITE -EXCELLENCE  
RESPONSABILITE - PLAISIR

Le Cavigal Nice Sports - section gymnastique est une association loi 1901 créée en 1999. Elle est affiliée au, et à la Fédération Française de Gymnastique. Elle a pour objet

- L'enseignement et la pratique de la Gymnastique, dans le but de promouvoir cette discipline, avec ou sans finalité compétitive.
- La participation et la propagation de la mission physique, éducative et sociale de la gymnastique, dans un esprit de camaraderie, d'entraide, de loyauté et de respect des autres.
- La défense de l'éthique du sport.
- L'organisation ou la participation à diverses manifestations de gymnastique : bourses, compétitions, publications, conférences ou cours sur les questions sportives.



# Témoignage du Cavigal Nice Sports Gymnastique<sup>2</sup>

## 1. Comment avez-vous vécu les débuts de la crise sanitaire, quelles ont été les conséquences pour votre structure ?

Le début de la crise sanitaire a été très compliqué pour le club car nous nous sommes retrouvés quasiment du jour au lendemain sans activité. La gymnastique se pratiquant en salle avec des agrès...il a fallu réorganiser toutes les activités, les contenus de séance jusqu'à l'élaboration des plannings, la communication à nos adhérents pour chacun des niveaux de nos 500 adhérents,

Le comité de direction étant lui-même constitué de bénévoles, il a même été très difficile d'assurer la gouvernance du club car les décisions devaient être prises très rapidement. Nous avons dû aussi gérer la situation de nos trois entraîneurs salariés et rebâtir toute la structure de notre club avec cet environnement compliqué...

Nous étions cependant très motivés car nous pensions sincèrement que cette situation était très provisoire.... Nous avons dû également mettre en place les accueils avec les protocoles sanitaires strictes car nos locaux dépendent de la mairie de Nice avec un protocole très stricte

## 2. Quels moyens avez-vous mobilisé pour faire face à la crise sanitaire ?

Nous ne connaissions pas trop les aides dont nous pouvions disposer car nous avons peu d'informations sur celles disponibles. Nous nous sommes documentés par la suite et nous avons finalement pu toucher seulement deux mois d'aides financières du gouvernement (car considérés par les textes comme « sans arrêt de l'activité »). Nous avons suivi un webinaire de la FFG à ce sujet.

---

<sup>2</sup> Propos recueillis et validés par le CODIR, Instance de Gouvernance du Cavigal Nice Sport Gymnastique, le 5 octobre 2021.

Nous avons en parallèle sollicité une demande de DLA ce qui nous a permis d'avoir notre correspondant pour des informations et des conseils concernant les aides possibles.

Enfin, nous avons mobilisé notre réseau par le biais du Cavigal Omnisport afin de se rapprocher d'autres clubs de sports pour profiter des installations à l'extérieur car le sport en salle était interdit et nous avons pu remettre du présentiel dans nos activités.

Nous avons avec l'aide de notre comptable mis en place un chômage partiel pour nos salariés. Nous avons décidé de maintenir leur salaire car, ils ont vraiment participé collectivement à la continuité de nos activités et nous ne voulions pas les pénaliser dans le cadre de la pandémie

### **3. Quelles sont vos préoccupations actuelles ? A quels risques ou enjeux faites-vous face ?**

Les deux confinements ont été la première difficulté pour le club, nous avons baissé notre nombre de licenciés de 30%. Nous étions en parallèle inondé de demandes de remboursements des adhérents. Nous avons aujourd'hui du mal à projeter notre situation financière à 3 ans et c'est en ce sens que nous effectuons le travail avec le DLA. Nous assurons le maintien de notre association et pérenniser les emplois.

Notre organisation (déjà un peu précaire car nous étions des jeunes élus au sein de la gouvernance) a été complètement déstructurée face à l'urgence des décisions à prendre et nous avons besoin de retrouver une méthode de gouvernance sereine avec tout l'impact qu'a eu la crise sanitaire sur notre fonctionnement.

Il est indispensable que nous repartions sur des bases sereines avec des projets à 2 ou 3 ans et de se rassurer sur la situation financière du Club. Nous avons pas mal d'adhérents qui ne se sont pas remis de ces périodes de confinement et nous avons perdu en plus de la gym loisirs des athlètes évoluant sur des compétitions nationales.

### **4. Plus d'un an et demi après la crise, comment jugeriez-vous vos conditions de reprise d'activité ?**

Nous ne baissons pas les bras, mais la situation est encore très tendue.

Le premier point est la remotivation et la remise à niveau travail technique de nos adhérents. Nous sommes également encore sous la peur et les incertitudes de nouvelles fermetures.

Nous n'avons pas pu faire une reprise normale (Pass sanitaire, interdiction de public, organisation des compétitions...tout est encore compliqué). Nous avons mis en suspend une embauche pour le club qui est pourtant nécessaire par peur de ne pouvoir pérenniser l'emploi. Nous n'avons pas pu reprendre le nombre d'adhérents que nous avions il y a deux ans en arrière.

## 5. Aujourd'hui parvenez-vous à vous projeter ? Quelles sont vos perspectives de relance ?

Nous avons continué les gros chantiers en cours nécessaire à la notoriété du club et des ambitions de la FFG, notamment de redevenir « Club Formateur ». Nous avons lancé les formations de nos salariés pour diversifier notre offre et ainsi proposer de nouvelles activités qui pourraient nous apporter de nouvelles adhésions et de nouvelles subvention (gym santé, Access Gym etc...)

Nous continuons à s'investir sur la détection des gymnases au plus tôt avec des partenariats notamment l'éducation nationale. Nous continuons également notre démarche avec le DLA pour nous organiser au mieux dans la structure et mieux gérer l'urgence.



### Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

### Qui est concerné ?

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de : - l'allocation de rentrée scolaire ; - l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ; - l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

### Comment cela fonctionne ?

Les 3,3 millions de familles éligibles au Pass'Sport recevront durant l'été 2021 un courrier, avec en tête du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant. Elles devront présenter ce courrier, entre le 1er juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

### Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé : - auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ; - dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

**NB – Au moment de publier cette enquête (octobre 2021), le dispositif PASS'Port est toujours accessible par les bénéficiaires. Il convient de s'assurer que celui-ci soit toujours valide dépasser le mois de novembre. Plus d'information sur : [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)**

# Focus Culture\*

\*Echantillon basé sur 26 associations culturelles

## > Profil

84,6 % des répondants sont issus du « spectacle vivant » dont 38,5% se réclame du « spectacle vivant pluridisciplinaires ». Le théâtre, la danse et les arts de rue sont fortement représentés dans cette enquête.

66% des structures sondées ne sont pas adhérentes d'organisationnelles professionnelles ce qui sous-tend une absence de « réseaux » et de groupements fédérant ces structures.

Nous ne pouvons pas mesurer au regard des éléments dont nous disposons l'impact de cet indicateur sur les dynamiques collectives locales néanmoins nous constatons un potentiel à développer dans la structuration de filières et de coopération entre les structures culturelles de notre territoire.

Ces indicateurs interrogent les enjeux de coopération entre les acteurs culturelles du territoire et les conditions nécessaires pour permettre son renforcement.



## Zoom « Profil »

**34%** des répondants sont adhérents ou membre d'organisation(s) professionnelle(s) territoriale(s) ou nationales : fédération(s), syndicat(s), réseau(x)... :

**4%** des répondants sont adhérents au GUSO (Guichet Unique du Spectacle occasionnel)

## > Associations adhérentes - Panorama des organisations professionnelles et réseaux représentés :



« La Compagnie générale regroupe 11 compagnies : Arketal, B.A.L. (Arts Légers), C.C.D. (La Berlué), Théâtre de la Massue, Gorgomar, Hanna R, Humaine, La Saeta, Tandem, Voix Public, Dire-Dire. Fédérant des compagnies du territoire, soutenant le travail des créateurs et des artistes, encourageant la circulation de l'information, la

Compagnie Générale est solidaire, représente les compagnies du spectacle vivant et dialogue avec les professionnels de la culture. Trouver ensemble, partager l'art, tisser le

territoire, imagination tout-terrain. » La Compagnie Générale représente l'alliance de douze structures du spectacle vivant qui ont leur siège dans les Alpes-Maritimes. Son but est de fédérer ces créateurs et artistes, pour mieux les rendre visibles et valoriser leur travail auprès du public. En mettant en pratique la solidarité entre ces entreprises artistiques, La Compagnie générale désire être au plus près des impératifs de son époque.

Plus d'informations : <https://gorgomar.org/la-cie-generale/>



L'Entre-Pont est un lieu porteur de projets qui agissent dans les nouvelles pratiques artistiques, urbaines et contemporaines, organisant des dynamiques conjointes entre action culturelle, création artistique, recherche et transmission des savoirs.

L'Entre-Pont est géré par un collectif de compagnies évoluant dans des champs esthétiques et disciplinaires différents, théâtre, danse, musique, arts numériques, arts de la rue, marionnettes contemporaines... L'Entre-Pont est une Fabrique Culturelle de Territoire, un tiers-lieu culturel facilitateur de projets, de création, de médiation et de diffusion pluridisciplinaire.

### Les 4 compagnies gestionnaires de l'Entre-Pont

<p><i>Le grain de sable</i></p>	<p><b>LE HUBLLOT</b></p>	<p>Cie Laurence Marthouret</p>	
<p><b>Le Grain de sable</b></p> <p>Compagnie de théâtre contemporain qui œuvre en direction de publics spécifiques (habitants des quartiers prioritaires, public empêché).</p>	<p><b>Le Hublot</b></p> <p>Centre de créations et d'innovations numériques qui croise les publics, les artistes et la recherche universitaire.</p>	<p><b>/TranS/</b></p> <p>Compagnie de danse contemporaine privilégiant le travail d'écriture et la recherche autour de la composition entre musique, danse et image.</p>	<p><b>Théâtre de la Massue</b></p> <p>Compagnie de marionnettes contemporaines questionnant la scénographie, les nouvelles technologies et le cinéma d'animation.</p>

Plus d'informations : <https://entrepont.net/>



La FFEC inscrit son action et celles des écoles dans une logique d'éducation globale de l'individu. Celui-ci peut trouver, par le biais d'une pratique artistique, un facteur de développement personnel, d'émancipation ou une occasion de « mettre en miroir » le monde.

Adhérer à la FFEC, c'est donc se revendiquer tout à la fois comme école d'art et espace d'éducation populaire. Ce positionnement est inscrit dans les statuts et le projet éducatif fédéral :

- **Une école pour tous**, sans prosélytisme ni élitisme, dont les activités sont accessibles au plus grand nombre, dans le respect des publics, de la législation, de la santé, de la sécurité des individus et dans un souci permanent de qualité de l'approche pédagogique.
- **Une école pour chacun**, qui met en place des enseignements respectueux de la personne, favorisant son épanouissement et proposant les arts du cirque comme un outil éducatif, dans un environnement qui permet les expériences et développe la créativité de l'individu.
- **Une école pour les arts du cirque** : lieu de rencontres, privilégiant le plus souvent une pratique artistique pluridisciplinaire, intégrant tous les arts du mouvement et de l'expression, visant à promouvoir les arts du cirque en s'ouvrant à leurs dimensions pédagogiques, culturelles et artistiques

Plus d'informations : <https://www.ffec.asso.fr/>

## ➤ **Organisme de collecte des droits d'auteurs :**



Auteurs, compositeurs, éditeurs... la Sacem protège, représente et défend les intérêts de plus de 182 520 membres en France et à l'international. Au service de la création, elle dispose du plus vaste répertoire mondial et s'engage pour la diversité musicale en soutenant de nombreux projets.

Société privée à but non lucratif, la Sacem est gérée par ses membres qu'elle accompagne à travers 3 missions essentielles.

1. Collecter & répartir les droits d'auteur
2. Promouvoir & soutenir les créateurs
3. Défendre & protéger nos membres

Plus d'informations : <https://www.sacem.fr/>



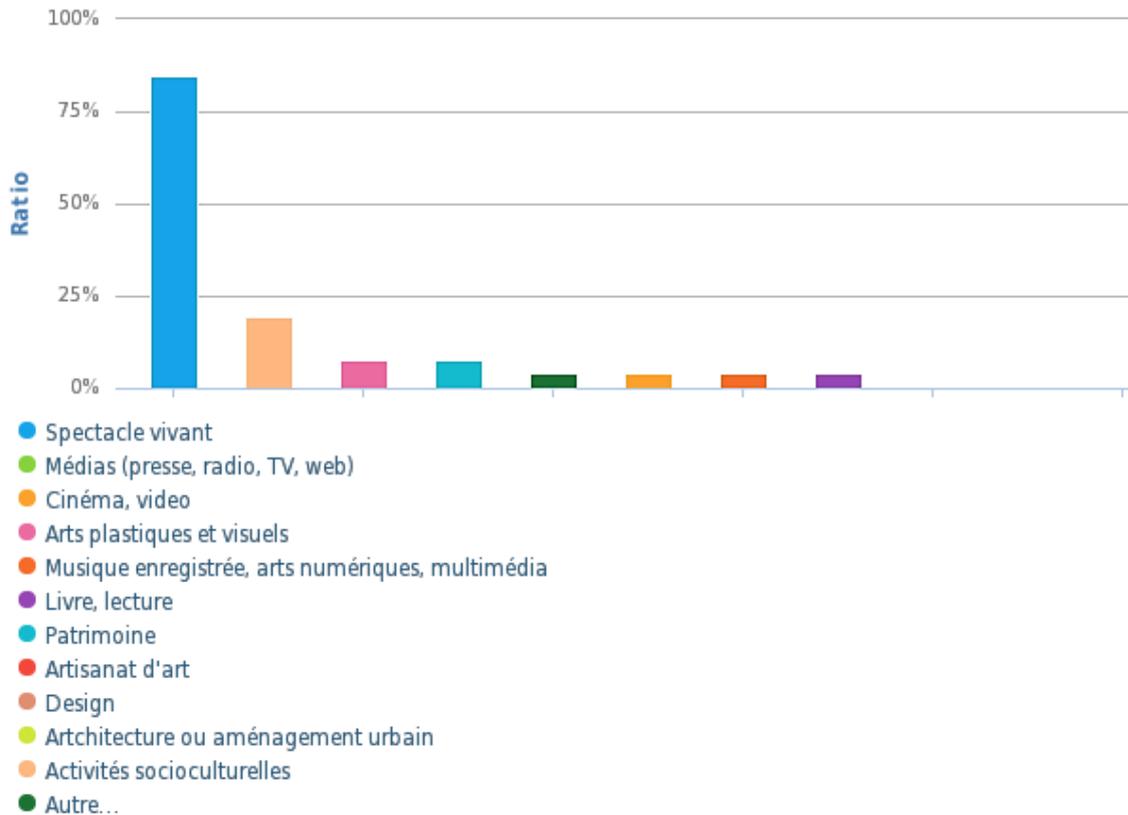
La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques s'engage pour et avec les auteurs dans la défense de leur liberté et leurs droits. Elle leur apporte soutien et les accompagne tout au long de leur parcours professionnel.

La SACD est une société d'auteurs, une société civile à but non lucratif fondée par les auteurs réunis autour de Beaumarchais en 1777 pour défendre les droits des auteurs. Ses missions se sont étendues au fil des années mais les valeurs qu'elle défend perdurent et sont plus que jamais d'actualité.

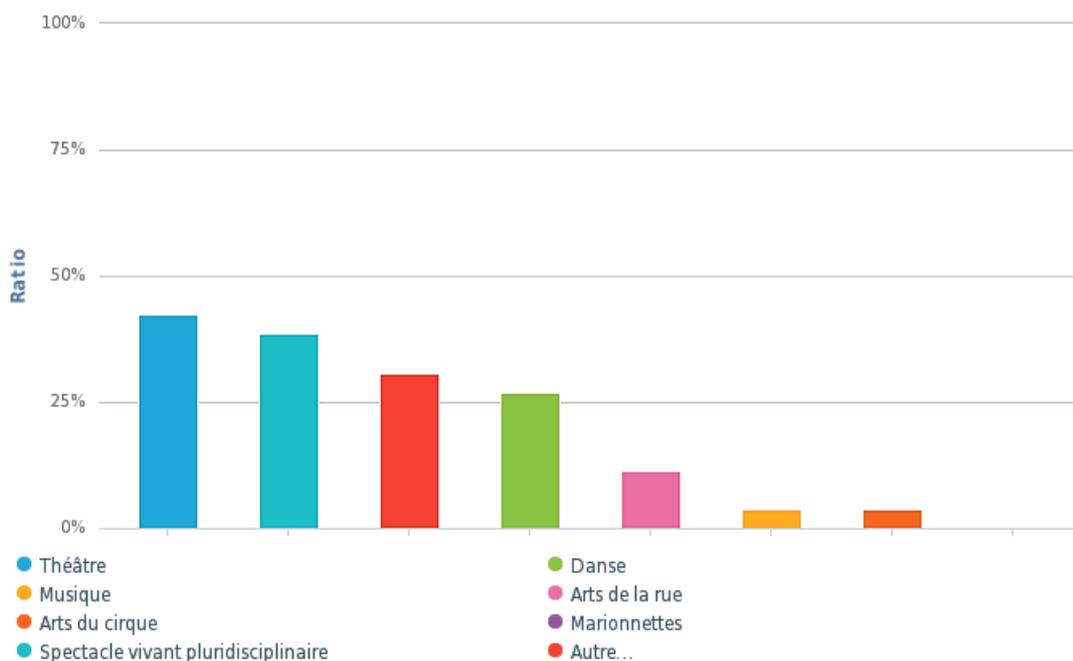
Plus d'informations : <https://www.sacd.fr/>

## > Indicateurs - Domaines d'activités et champs disciplinaires

> Tableau 1 – Domaines d'activité des structures sondées



> Tableau 2 – Champs disciplinaires des structures sondées



## Zoom financier

### > Impact financier

Près d'une structure sur 5 indique avoir des « pertes totales de revenus d'activités » ce qui sous-tend des risques de fermeture dans l'hypothèse où la situation était critique avant la crise sanitaire.

73% des structures sondées indiquent ne pas avoir rencontré de problèmes de trésorerie en 2019 ce qui semble sous-entendre des modèles économiques et financiers impactés davantage par la crise sanitaire que par un « défaut » de gestion.

Par ailleurs, nous constatons des difficultés de mise en œuvre des projets avec :

- 45,7% des structures qui sont concernées par des annulations d'activités ou d'évènements entraînant la perte de la subvention liée au projet.
- 42,3 % de structures qui ont engagé des dépenses devenues inutiles du fait de l'annulation des activités.
- 23% des répondants manquent de visibilité pour estimer l'impact de la crise sur leur structure.

**73%** des répondants indiquent ne pas avoir rencontré de problèmes de trésorerie en 2019.

**58%** des répondants déclarent des pertes de revenus d'activités significatives.

**54%** des répondants sont en attente du versement de subventions ou d'aides de fonctionnement et projets.

**Petit rappel : La collecte des données a été réalisée entre octobre et décembre 2020.**

### > Piloter son activité dans un environnement incertain – Quid de la reprise ?

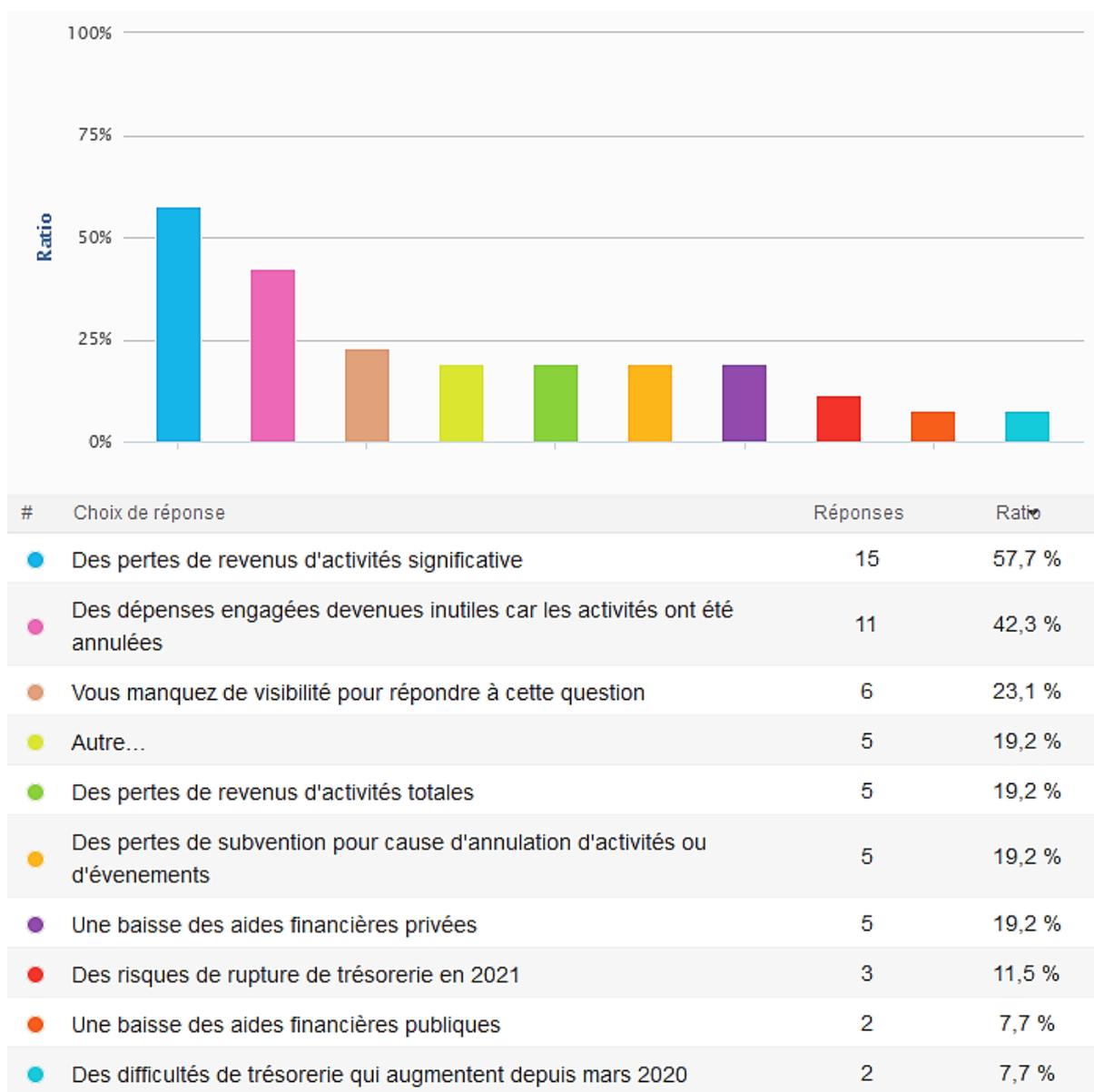
Plusieurs structures sondées soulignent des difficultés de maintenir les projets culturels en l'état et surtout se voit dans l'incapacité de se projeter compte tenu d'éléments dont elles n'ont pas la maîtrise.

Les conséquences sont significatives notamment en matière de montage de production et de création artistique.

Par ailleurs, ce pilotage « subit » génère des casses têtes en matière de gestion des ressources humaines et de maintien d'une dynamique de réalisation des projets. Il est également évoqué les difficultés rencontrées par les artistes faisant face à des problèmes financiers significatifs renforçant la précarité des salariés et travailleurs indépendants.

Certaines structures redoutent l'année 2022 et les risques de trésorerie pouvant apparaître à partir de cette année-là. Nous observons par ailleurs que la baisse des aides financières privées concerne près de 20% des structures. Les structures associatives, pour une partie d'entre elles, redoutent une baisse cumulative des aides publiques. Le cumul de ces baisses aurait pour effet de dégrader la trésorerie des associations culturelles.

## > Indicateurs - Quels impacts économiques constatez-vous sur la fin 2020 ?



### > Comparaisons avec le secteur « Sport »

Bien que les deux enquêtes « sport » et « culture » aient 6 mois d'intervalle, nous observons que les tendances sont les mêmes. En effet, sur les pertes de revenus, les indicateurs sont identiques : 57% pour le sport et la culture.

Les pertes de revenus d'activités « totales » et la baisse des aides privés sont 2 fois plus importantes dans le secteur du Sport, probablement en raison de la temporalité de l'enquête qui intervient 6 mois plus tard. Les associations sportives ayant un peu plus de visibilité à cet instant T. Ces indicateurs sont tout de même inquiétants.

**Chiffre Clé**  
**54%** des répondants  
étaient toujours en attente de  
versement de subvention sur le  
dernier trimestre 2020.

## > Zoom sur l'enquête flash nationale\* réalisée par OPALE et ses partenaires – Juillet 2021

\*Echantillon basé sur 601 structures culturelles de toutes natures



### « Parole au Centre de Ressource DLA Culture, OPALE »

Cette enquête flash coordonnée dans le cadre de la « Mobilisation et coopération art et culture contre le COVID-19 » par l'association Opale/CRDLA Culture, l'UFISC et la FEDELIMA, démontre une nouvelle fois l'intensité de l'impact socio-économique de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les acteurs·rice·s du champ artistique et culturel et en particulier les associations culturelles employeuses (ACE) et structures de l'Économie Sociale et Solidaire :

- > **Une diminution des produits d'exploitation représentant en moyenne -25 % du budget de référence (2019) des structures ;**
- > **Une baisse nette des frais de personnel représentant en moyenne -9,5 % du budget de référence (2019) des structures ;**
- > **Des recettes propres en baisse importante (-35 %), dont la perte équivaut en moyenne à -24. % du budget de référence 2019 des structures.**

Certes, la stabilité des subventions et les diverses aides exceptionnelles liées à la crise ont tempéré la baisse du chiffre d'affaires des structures. Mais dans le même temps, la nette baisse, voire l'absence d'activité, ont entraîné une diminution des frais de personnels et une limitation des dépenses et charges liées aux activités.

Les aides exceptionnelles versées dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19 viennent quant à elles « compenser » seulement pour moitié les pertes budgétaires des structures. Concernant l'impact sur la masse salariale, les diminutions les plus importantes de frais de personnels s'observent chez les producteurs et les compagnies qui s'avèrent être les premiers employeurs de salarié·e·s artistes et technicien·ne·s en intermittence.

Par ailleurs, pour les ACE de notre échantillon, on constate une baisse de -29 % du budget total consacré à la rémunération des artistes auteur·rice·s entre 2019 et 2020. Cela nous rappelle l'impact considérable de la crise sur l'emploi direct et indirect, et donc le revenu des travailleur·euse·s indépendant·e·s et intermittent·e·s, du secteur artistique et culturel.

Enfin, de nombreuses inquiétudes s'expriment. 45 % des répondant·e·s à l'enquête pensent que leur situation va continuer de se détériorer, et environ un quart s'attendent à une baisse des subventions et des soutiens de leurs collectivités territoriales partenaires. Ces inquiétudes expriment également de nombreuses craintes quant à l'impact de la crise à moyen terme sur les deux ou trois prochaines années : commanditaires plus frileux à s'engager, embouteillages de propositions artistiques dans les lieux de diffusion, phénomènes de dérégulation, modifications de pratiques professionnelles induites par la mise en œuvre d'activités « à distance », non-retour des spectateur·rice·s, pratiquant·e·s...

Les mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics, État, collectivités territoriales et organismes parapublics, ont permis en partie de « limiter la casse » et aux structures de survivre. Mais les répercussions sur l'emploi direct et indirect comme sur le moral du secteur sont importantes. Et un arrêt soudain des mesures, activité partielle ou aides exceptionnelles, sans être assuré d'une reprise efficace, pourrait mettre à mal l'équilibre précaire qui a été maintenu jusqu'à présent.

**C'est pourquoi nous continuons à en appeler à un soutien sur le long terme. Un soutien durable, renforcé, qui dépasse la simple mise en place de mesures ponctuelles pour faire face à la crise, dans la perspective d'une revitalisation culturelle et d'un « après » réinventé, plus solidaire, plus humain et plus collectif.**

### ➤ Le Centre de Ressources DLA Culture portée par OPALE

Créée en 1988, l'association Opale (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises) intervient auprès des porteurs de projets artistiques et culturels notamment les associations ainsi qu'auprès des acteurs qui les accompagnent : État, collectivités locales, réseaux, fédérations... Depuis plus de 30 ans, Opale applique les principes d'intervention suivants :

- Analyser le fonctionnement des associations culturelles en partant d'expériences de terrain qui animent les territoires, cherchent à réduire les inégalités, visent l'accessibilité à tous.
- Croiser les approches économiques et sociales.
- Valoriser les "bonnes pratiques" auprès du plus grand nombre pour favoriser leur essaimage.
- Coopérer avec les secteurs du social, de la finance solidaire, de l'insertion, de l'environnement...
- Respecter les valeurs de concertation, transparence, réciprocité, vigilance et tolérance.

**Opale est agréée "entreprise solidaire".**

Opale privilégie particulièrement les projets culturels qui génèrent de l'action culturelle, de l'épanouissement personnel, du développement socio-économique local par l'amélioration du cadre de vie et des relations sociales et par la création d'emplois. Les initiatives concernées sont le plus souvent associatives. Elles favorisent la participation des habitants, la création d'espaces de rencontres et de convivialité, d'échanges et de solidarités intergénérationnels et interculturels. D'une manière générale, elles replacent le sujet dans une position d'acteur et non plus de simple consommateur de culture.

Aujourd'hui, Opale développe de nouvelles compétences et s'ouvre à des sujets nouveaux. Elle accompagne la consolidation et le développement des structures, principalement associatives, artistiques et culturelles, et de leurs emplois : conception et diffusion d'outils d'appui, valorisation des pratiques d'économie solidaire, observation et enquêtes, aide à la structuration de réseaux professionnels, contribution à l'animation de politiques publiques. Avec cet objectif, Opale anime depuis 2005 le CRDLA (Centre de Ressources pour les Dispositifs Locaux d'Accompagnement) sur la filière culturelle, en lien avec une cinquantaine de fédérations culturelles.

Plus d'informations : <https://www.opale.asso.fr>

## > Analyse des tendances entre les données nationales et départementales<sup>3</sup>.



Précautions de lecture : Compte tenu des méthodologies d'analyse propres à chacune des enquêtes, nous évoquons volontairement une analyse des tendances à titre indicative et non une comparaison des données du fait qu'elles ne peuvent se correspondre. Cette analyse des tendances doit vous permettre d'apprécier les similitudes/passerelles entre nos indicateurs.

**Données nationales**  
601 structures concernées

Une diminution des produits d'exploitation représentant en moyenne -25 % du budget de référence (2019) des structures

Des recettes propres en baisse importante (-35 %), dont la perte équivaut en moyenne à -24. % du budget de référence 2019 des structures.

52% des répondant.e.s pense que la situation va se stabiliser, une autre moitié (45%) qu'elle va se détériorer.

45 % des répondant.e.s à l'enquête pensent que leur situation va continuer de se détériorer, et environ un quart s'attendent à une baisse des subventions et des soutiens de leurs collectivités territoriales partenaires.

**Données départementales**  
26 structures concernées

58% des répondants déclarent des pertes de revenus d'activités significatives.

20% des répondants déclarent indiquer avoir des « pertes de revenus d'activités totales »

23% des répondants manquent de visibilité pour estimer l'impact de la crise sur leur structure.

42,3% des répondants indiquent soit ne pas avoir activé les solutions financières et les aides mises en place par le gouvernement et les collectivités territoriales soit ne pas en avoir connaissance.

<sup>3</sup> Les données nationales ont été collectées par OPALE et ses partenaires dans le cadre de son enquête flash #2 (juillet 2021) auprès de 601 structures culturelles (toutes activités confondues).

## Zoom Gouvernance

### Impact gouvernance

Globalement, les associations culturelles sondées indiquent que la crise sanitaire n'a pas eu pour effet de perturber la gouvernance associative alors même que le risque était élevé au regard des 70% de structures déclarant s'appuyer sur des bénévoles actifs impliqués dans les organes de décisions.

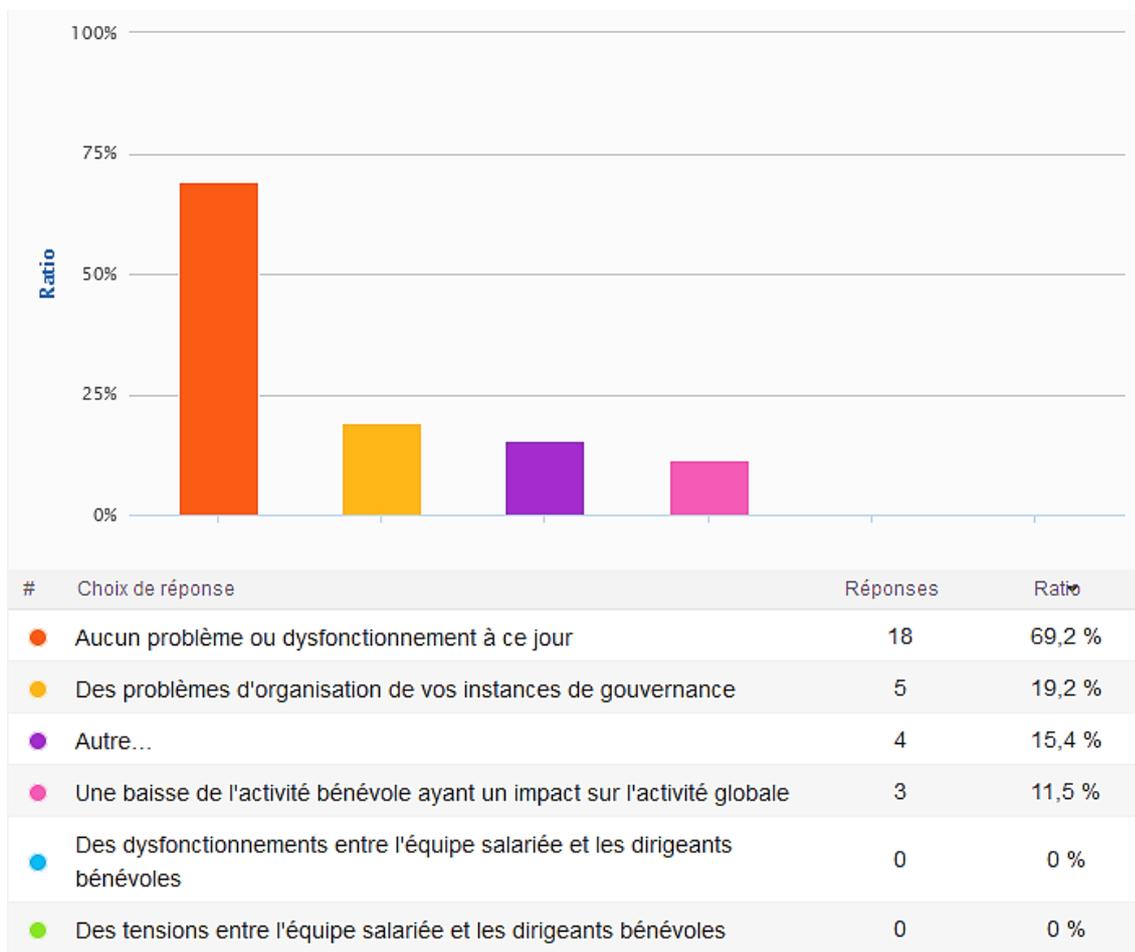
Ces indicateurs majoritaires sont rassurants néanmoins, il convient de souligner que près d'une structure sur 5 déclare rencontrer des problèmes d'organisation dans la gestion des instances de gouvernance.

Il est aussi souligné que l'implication des dirigeants bénévoles a favorisé le maintien du projet et une partie de ses activités.

**70%** des répondants s'appuient sur des bénévoles actifs impliqués dans les organes de décision de la structure.

**69%** des répondants indiquent que la crise sanitaire n'a pas engendré de dysfonctionnement de la gouvernance.

### Indicateurs – Sur votre gouvernance la crise a-t-elle généré :



# BAROMETRE DE CONFIANCE

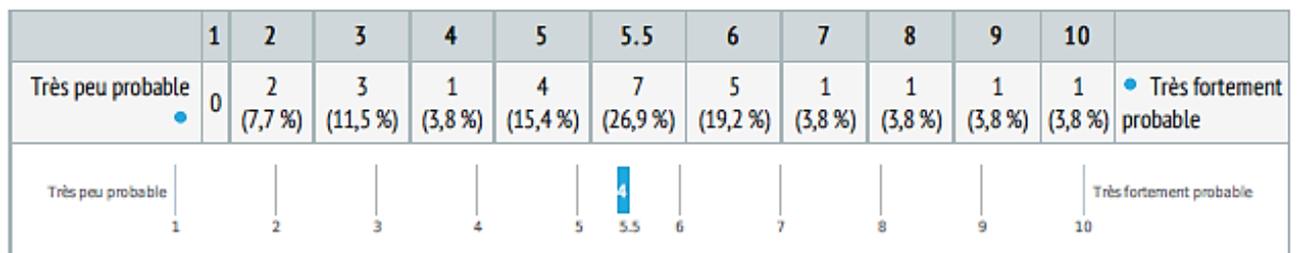
Nous avons questionné les associations culturelles sur leur positionnement au regard de :

1. La réalisation probable des activités en 2021.
2. L'impact de la crise sanitaire sur le projet.
3. La charge de travail.
4. L'importance de se projeter



L'objectif était d'apprécier globalement la perception des associations culturelles à un instant T et au regard des 4 indicateurs mentionnés ci-dessus. Les baromètres de questions ci-dessous donne une tendance générale sur le sentiment de confiance des associations sportives sondées. **Indicateur clé – 54% des structures ont des incertitudes quant à leur capacité de produire en 2021 les évènements et activités annulés en 2020.**

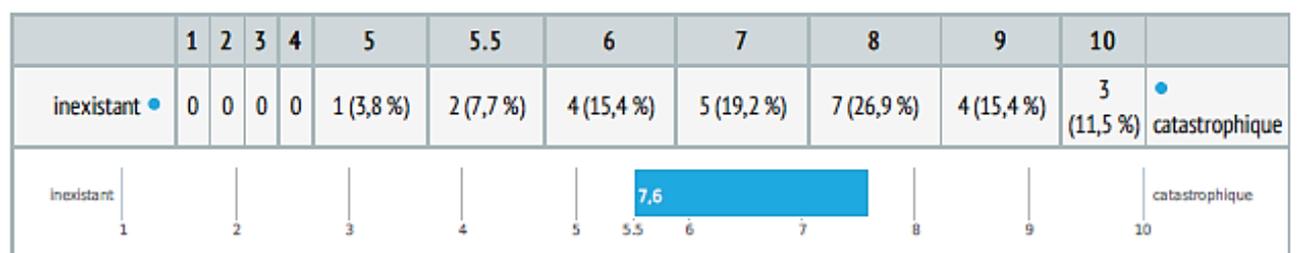
## > A ce jour, quel est la probabilité de réalisation de vos activités sur 2021 ?



**Sur ce 1<sup>er</sup> indicateur**, nous avons demandé aux associations culturelles de positionner sur une échelle de 1 à 10 : la probabilité de réaliser les activités en 2021. « 1 » signifiant une « très faible probabilité de mise en œuvre » et « 10 » une « très forte possibilité de mise en œuvre ». La moyenne des réponses donne un score de 4 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données une incertitude persistante quant à la déclinaison du projet.

## > Comparatif avec l'indicateur 1 de l'enquête « sport » – Même tendance avec un score de 4,5.

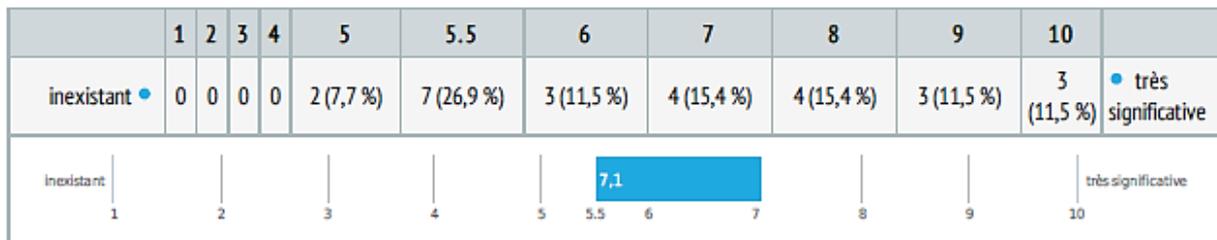
## > Avec un peu plus de recul, vous diriez que l'impact de la crise sanitaire sur votre projet est



**Sur ce 2nd indicateur**, nous avons demandé aux associations culturelles de positionner sur une échelle de 1 à 10 : l'impact de la crise sanitaire sur le projet. « 1 » signifiant un « impact inexistant » et « 10 » un « impact catastrophique ». La moyenne des réponses donne un score de 7,6 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données des conséquences importantes sur les projets associatifs. Principalement, nous notons que l'absence d'activité du fait de la fermeture des « Etablissements recevant du public » (ERP) a largement contribué au niveau élevé de ce score.

➤ **Comparatif avec l'indicateur 2 de l'enquête « sport » –  
Même tendance avec un score identique de 7,6.**

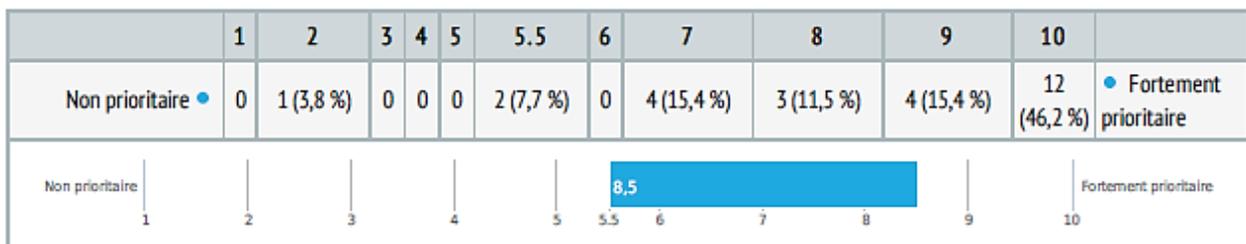
➤ **Et concernant l'impact de votre charge de travail vous diriez :**



**Sur ce 3<sup>ème</sup> indicateur**, nous avons demandé aux associations culturelles de positionner sur une échelle de 1 à 10 : l'impact de la charge de travail avec le score de « 1 » signifiant un impact « inexistant » et « 10 » un impact « très significatif ». La moyenne des réponses donne un score de 7,1 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données une montée globale de la charge de travail avec par exemple un poids administratif plus important (la mise en application des protocoles sanitaires, la nécessité de réorganiser l'activité globale, d'activer les solutions de financements et aides possibles).

➤ **Comparatif avec l'indicateur 1 de l'enquête « sport » –  
Même tendance avec un score de 6,8.**

➤ **Pour vous, réaliser des projections de votre activité est :**



**Sur ce 4<sup>ème</sup> indicateur**, nous avons demandé aux associations culturelles de positionner sur une échelle de 1 à 10 : l'importance de se projeter, « 1 » signifiant que c'est un enjeu « non prioritaire » et « 10 » une « fortement prioritaire ». La moyenne des réponses donne un score de 8,5 sur 10 ce qui laisse entendre au moment des réponses données un absence ou un manque de visibilité sur la trajectoire des projets avec donc la nécessité d'avoir suffisamment d'éléments permettant la projection de l'activité globale.

➤ **Comparatif avec l'indicateur 1 de l'enquête « sport » –  
Même tendance avec un score de 7,4.**



## Zoom « Enjeux »

### > Enjeux et besoins

Pour les associations culturelles sondées, l'enjeu principal réside dans la nécessité d'accompagner la relance des structures en accompagnant la production, la diffusion et la communication des projets artistiques.

Comme pour les associations sportives, il semble qu'au regard des éléments collectés les associations peuvent rencontrer des difficultés à identifier et activer les solutions financières existantes, spécifiquement, l'accès aux aides publiques applicables.

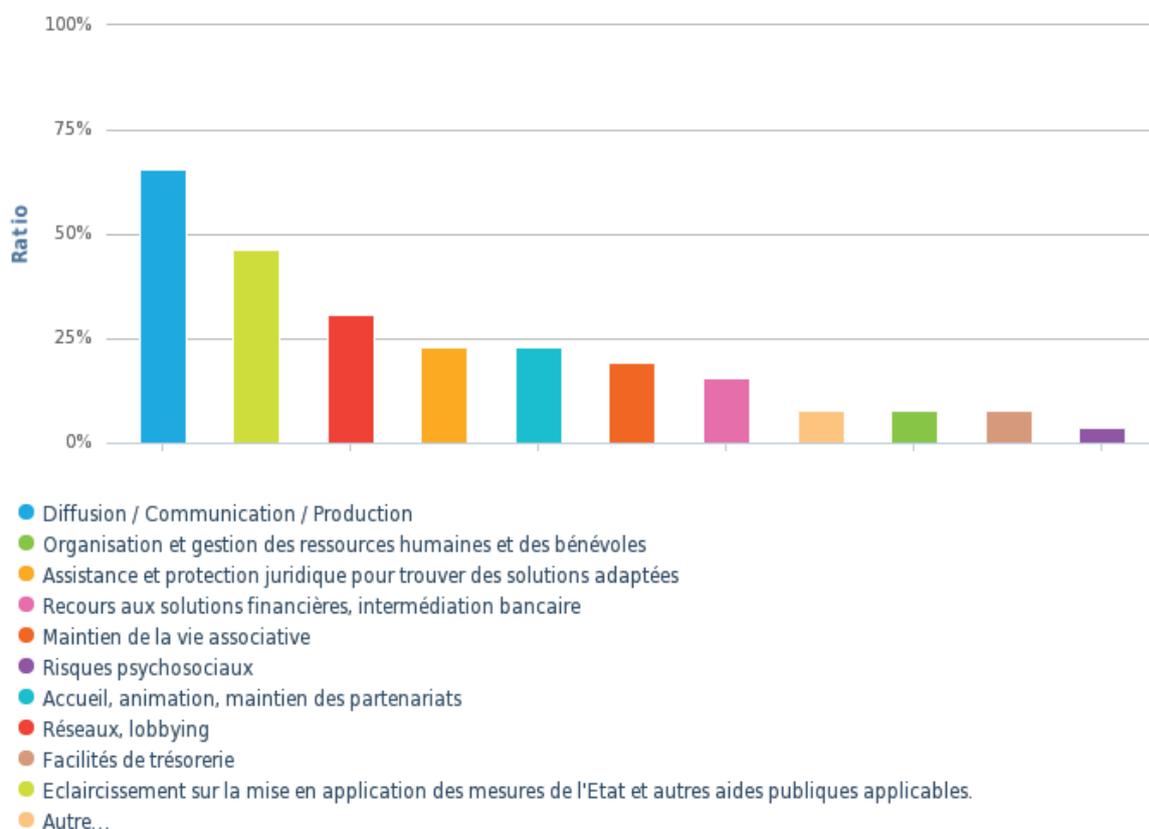
Le besoin de « faire réseau » est aussi au cœur des préoccupations des associations sondées, près d'1/3 d'entre elles considèrent nécessaires de se fédérer et de coopérer.

**65%** des structures ont besoin d'être accompagné en matière de diffusion, de production et de communication.

**46%** des répondants ont besoin d'éclaircissements sur la mise en application des aides publiques.

**31%** des répondants ressentent le besoin de « faire réseau ».

### > Indicateurs – Les préoccupations des associations culturelles.



## ➤ Indicateurs – Zoom sur les besoins et enjeux « exprimés » par les structures sondées.

Nous pouvons identifier et regrouper les préoccupations en 3 grands axes :

Financier	Pilotage et gestion	Réglementaire et accompagnement
Faire face aux charges fixes notamment qui s'accumulent et deviennent un réel problème pour la trésorerie.	Capacité à se projeter, difficulté à se projeter, Ralentissement de la "productivité"	Être éclairer sur le fonctionnement du chômage partiel et intermittence
Faire face à une diminution drastique des subventions	Manque de visibilité sur la faisabilité des projets et du nombre de spectateurs autorisé.	Manque d'interlocuteurs pour être éclairer sur les aspects réglementaires.
Calcul des charges sociales	Gérer la durée des résidences. Gérer l'attente et anticiper l'année 2021	Problématique des code APE non adaptés à certaines associations et ne permettant par l'ouverture des droits.
Assurer le maintien des postes et le paiement des salaires	Difficile de garder confiance. Créer sans objectif de vente ou de production, est très difficile, voire intenable. Encore les sources de financement personnelles viennent à bout, et les subventions permettraient de continuer de créer de façon un peu plus sereine.	Quelle politique de la REGION SUD / département 06 et des communes pour les acteurs culturels du territoire.
	Attente de reprogrammation et la projection des programmations ou événements à venir floues	Pour les renouvellements de licences Producteur et entrepreneur de spectacles vivants expirant en janvier 2021, quelle alternative a-t'on pour un report du fait de la crise sanitaire. Tous les projets importants étaient prévus en 2020 et 2021. Des devis étaient en cours de validation.
	Les délais et le fait de les recevoir en fin d'année pour des actions "réalisables" au 31 décembre malgré des demandes probables de report de 3 mois	Besoin de solidarité et accompagnement accru / être au plus proche de nos difficultés et inscrire des actions pérennes

## > Répondre aux préoccupations

Nous avons interrogé les associations pour savoir si elles seraient intéressées de participer à une matinale avec des acteurs du champ culturel, de l'accompagnement et du financement.

- 73% d'entre elles sont favorables
- 7% ne le sont pas
- Et 20% indiquent un manque de temps pour participer à ce type d'évènement.

Nous avons également interrogé les associations sur les sujets à traiter durant ce temps et 3 axes ressortent :

### 1. Financier

Comprendre toutes les aides financières à la reprise d'activité, trésorerie, accès aux subventions, pilotage financier, améliorer notre projection financière.

### 2. Projet et ancrage territorial

Partage de réseaux, mutualisation des forces, partage d'expériences entre compagnies, repenser l'économie du spectacle, comment s'organiser et prévoir des projets dans cette période d'indécision ? Comment approcher les programmeurs, vendre ces spectacles, s'il n'y a plus de possibilités d'être visible sur scène ? les projets de résidences pour innover au vu du contexte ?

### 3. Conformités réglementaires

La législation, le droit du travail dans notre secteur en période de covid, les conditions d'aides pendant la crise pour les artistes pas encore intermittents.

# PERSPECTIVES DE RELANCE



## Regard de partenaire : Bureau de production Realiz<sup>4</sup>

Realiz est une association, loi 1901, qui accompagne les projets issus du spectacle vivant en particulier et de la culture en général dans les missions de production, administration, communication et diffusion.

### Peut-on parler d'après crise ?

Pour être le plus pertinent et réaliste possible, nous avons établi notre analyse sur trois temps principaux : avant, pendant et après la crise sanitaire.

#### Le temps « avant-Covid19 » :

Principales observations au sein des structures associatives culturelles :

- Manque de moyens et de financement publics
- Manque de diversification des financements pour pallier ce phénomène
- Problèmes de gouvernance et de structuration des structures associatives
- Surproduction des créations pour répondre aux calendriers et critères des demandes de subventions publiques.
- Inadéquation générale et à plusieurs niveaux entre l'activité d'une structure, sa structuration à proprement parler, ses financements, ses moyens réels, ses besoins et objectifs.

Le temps « pendant Covid19 » dans lequel nous nous situons encore aujourd'hui, en Septembre 2021.

Principales observations :

- La majorité des structures associatives que nous accompagnons ne semblent pas avoir de problèmes majeurs de trésorerie car :
- Les financements et aides publics leur ont été apportés facilement, efficacement et, pour certaine, à hauteur de leurs besoins.  
→ Les fonds d'aides publiques mis en place par l'État durant la crise sanitaire ne sont qu'une solution « virtuelle » aux problématiques rencontrées par les

<sup>4</sup> Propos recueillis et validés par le bureau de production REALIZ le 28 septembre 2021 - <https://realizlesite.fr/>

structures associatives culturelles : ils ne font que pallier le manque d'activité et de moyens.

- Or, l'activité et les moyens des structures associatives culturelles étaient déjà mis à mal avant cette crise sanitaire. Il faut donc plus que jamais trouver des solutions, penser à de nouveaux outils et réfléchir à de nouveaux modèles économiques pour relancer une activité rentable, viable et équilibrée.
- Les artistes ont été soutenus pour créer, l'activité de « production » (dans le sens « création »), a perduré pendant la crise sanitaire et les différentes phases de confinement. Nous pouvons même dire que la création a été galvanisée par cette crise, comme l'expression d'un sursaut de vie, une inspiration, une nécessité de faire perdurer une activité dans un monde à l'arrêt.  
Des moyens ont été déployés pour que les artistes puissent donc poursuivre leur travail de création (à défaut, bien évidemment, de pouvoir se produire sur scène et de toutes autres missions de médiation auprès des publics). Les formalités d'accueil de ces artistes en résidence de création ont été assouplies pour compenser un contexte de crise inédit et certaines structures associatives se sont vues offrir des opportunités d'accueil en résidence de création qui, jusque-là, durant le temps « avant-covid », étaient beaucoup plus difficiles à obtenir.

Nous nous retrouvons donc dans un schéma où :

- L'effet de surproduction des créations a atteint un point culminant.
- Les productions programmées avant la crise sanitaire sont encore, pour certaines, en attente de reprogrammation.
- Les créations produites pendant la crise sanitaire et les différents confinements ont un cycle de vie qui se retrouve mis à mal par le contexte et qui, pour la plupart d'entre elles, ne sont pas pérennes.
- Le circuit de production / programmation dans les théâtres et autres lieux d'accueil de spectacles se retrouve complètement chamboulé, les productions mises sur pause, les artistes en attente avec des besoins grandissants.
- Un autre effet est à prendre en compte et plus que jamais : celui de l'urgence des « projets artistiques » au détriment des « projets compagnie » ou encore des « projets associatifs » : toujours dans une dynamique de surproduction pour voir leur activité perdurer les structures se concentrent sur leur activité au détriment de leur structuration et de la définition de leurs projets et objectifs en tant que « groupe ». Or une bonne structuration, une prévision précise des objectifs, une définition claire d'une identité et une communication optimale sont les bases d'un projet associatif réussi et donc d'une activité pérenne et viable car optimisée.

### **Le temps « après-covid »**

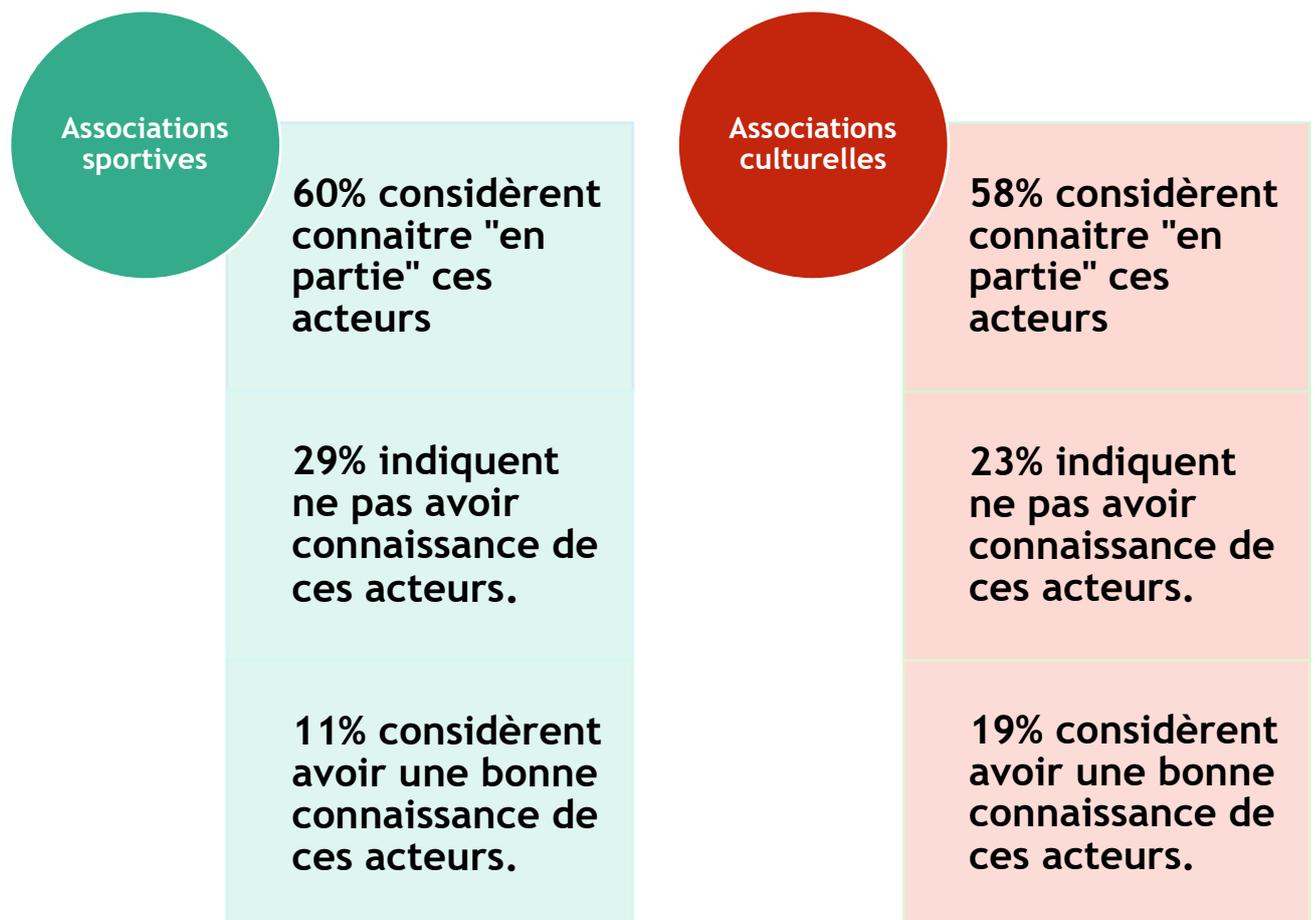
Ce que nous devons appréhender :

- Le retour à une activité « pré-covid » avec les problématiques déjà existantes ajoutées aux difficultés engendrées par la crise sanitaire.
- La nécessité absolue de construire de nouveaux modèles économiques, d'informer, de mutualiser les forces entre structures associatives culturelles, de se former et d'être accompagné pour pouvoir affronter les nouveaux défis.
- Un futur incertain, un mode de vie et des habitudes qui ont changé.
- Une mauvaise visibilité sur les nouvelles mesures et législation à venir et le devenir des mesures et législation mises en place.

# Constats partagés

## > Indicateurs - Avez-vous une bonne connaissance des acteurs et de l'offre d'accompagnement et de financement existante sur votre territoire ?

Nous avons interrogé les associations sportives et culturelles quant à leur connaissance de l'écosystème des acteurs de l'accompagnement et du financement sur le territoire. Nous observons des tendances similaires avec :



# Ecosystème

---

Au regard du constat partagé précédemment, celui du manque de connaissance des acteurs de l'accompagnement et du financement, il nous paraît essentiel de présenter les solutions mobilisables sur le territoire pour les associations culturelles et sportives de notre territoire. Parmi ces acteurs nous pouvons citer (non exhaustif) :



Ayant reçu le label CRIB et Plate-forme de soutien et d'information à la vie associative, l'APPASCAM reçoit et accompagne toutes les associations et les porteurs de projets.

De plus, elle œuvre quotidiennement dans le domaine de l'emploi grâce, notamment, à son service de Bourse à l'Emploi. Celui-ci, gratuit, est ouvert à tous les demandeurs d'emploi des domaines du sport et de l'animation socioculturelle. Il permet également aux employeurs de déposer leurs offres et de trouver le profil adéquat.

Fort de son succès l'APPASCAM se développe et diversifie ses activités avec toujours une même mission : **répondre au mieux aux besoins du monde associatif.**

C'est pourquoi, l'APPASCAM offre différentes formations destinées aux dirigeants, aux bénévoles et aux employés permettant d'optimiser la gestion de vos associations. En relation constante avec les différents acteurs de la vie associative de notre département, l'APPASCAM s'attache à apporter aux associations des prestations de qualité. L'APPASCAM, c'est avant tout un personnel bien inséré dans le milieu associatif 06, qualifié pour répondre aux questions que vous vous posez sur le fonctionnement associatif, la gestion de votre structure ainsi que sur les procédures de recrutement.

## Des formations sur des thématiques qui vous concernent :

- Organiser une Manifestation
- La fonction employeur
- Le projet associatif
- La fiscalité pour les associations
- Maîtriser la comptabilité associative
- La responsabilité des dirigeants associatifs
- Remplir un dossier de demande de subvention
- Maîtriser le fonctionnement d'une association : AG, conseil d'administration
- La diversification des financements : le mécénat, ses avantages et ses possibilités

**Contact : M. Benoit Giraud,**  
Directeur de l'association APPASCAM  
Résidence le Grand LargeLe Galion 1  
06800 Cagnes sur Mer -Tel : 04 92 13 79 79  
**Courriel : benoit.giraud@profession-sport-loisirs.fr**  
**Site Internet : www.appascam.org**



Structure déconcentrée du Comité National Olympique et Sportif (CNOSF), le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes (CDOS 06) représente celui-ci sur l'ensemble du département.

A ce titre, nous avons pour missions de décliner, en tenant compte des spécificités locales, les orientations et les actions initiées par le CNOSF.

**ALPES - MARITIMES** Notre objet social (en tant qu'association loi 1901) est de :

- 1) Contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif départemental ;
- 2) Représenter le sport départemental pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels départementaux. Nous sommes la seule structure habilitée à assurer la liaison avec le CNOSF et son organe en charge des CROS/CDOS/CTOS ;
- 3) Propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique, plus particulièrement en ce qui concerne la pratique du sport pour la santé et la prévention du dopage, la lutte contre toute discrimination et la violence dans le sport, les questions d'environnement et de développement durable ;
- 4) Entreprendre au nom des comités et organismes départementaux ou avec eux et dans le respect de leurs prérogatives, toutes activités d'intérêt commun, notamment celles de nature à encourager ou à organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels, cadres et techniciens, ou encore à apporter une aide effective pour l'emploi, la recherche, la prospective, la documentation et la communication ;
- 5) Alerter le CNOSF sur l'utilisation des propriétés Olympiques pour lui permettre d'exercer sa mission de veille et de protection concernant l'utilisation du symbole, du drapeau, de la devise, de l'hymne Olympique, et des termes « Olympiques » et « Olympiades » qui seraient contraires aux dispositions de la Charte Olympique ;
- 6) Faire, de manière générale, tout ce qui est nécessaire au développement de l'idée et de la pratique sportive au sein du département.

**Des formations sur des thématiques qui vous concernent :**

- Responsabilité des dirigeants
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Informatique (Excel, Réseaux sociaux)
- Communication
- Sport Santé

**Contact : CDOS 06**  
Résidence Bois de Boulogne - Bât E  
72 Av Valéry Giscard d'Estaing (Ex-Rte de Grenoble)  
06200 NICE  
Tel. : 04.92.47.62.62  
E-mail : [alpesmaritimes@franceolympique.com](mailto:alpesmaritimes@franceolympique.com)  
Site : <http://cdos-06.fr/>

# Arsud

Arsud propose des parcours complets et structurants aux acteurs culturels régionaux.

Véritable porteur de projets culturels territoriaux, Arsud vient concrétiser et valoriser la politique culturelle régionale.

Arsud est un partenaire incontournable des professionnels de la culture en Région Sud.

## ARSUD propose des formations et des accompagnements qui vous concernent :

- Utilisation de matériel pour l'organisation de spectacle
- Organiser ses outils de diffusion
- Développer sa communauté numérique et la fidéliser
- S'engager dans un projet d'éducation artistique et culturelle
- Scénographie numérique
- Savoir prospecter et négocier
- Faire relation et faire œuvre
- Comprendre le cycle de paye des intermittents du spectacle
- Résilience et transformation des organisations culturelles
- Développer ses pratiques pour produire des spectacles responsables
- Maitriser l'élaboration et le suivi de ses budgets de production
- Préparer et gérer sa billetterie
- S'orienter vers le tiers lieu culturel
- Maitriser les droits d'auteur dans le spectacle vivant
- ...

### **Arsud Alpes-Maritimes/Est-Var**

Complexe Sophora Bas  
110 route de la Baronne / 13 allée des boulangers  
06700 Saint-Laurent-du-Var  
04 92 12 64 00  
[reservation06@arsud-regionsud.com](mailto:reservation06@arsud-regionsud.com)

### S'y rendre

Ouverture du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## FRANCE ACTIVE

*Les entrepreneurs engagés*

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

financiers à tous les stades de vie de leur entreprise.

Depuis 30, France Active Pionner de la finance solidaire, est un réseau au service des entrepreneurs engagés. France Active accompagne les entrepreneurs et collectifs engagés dans leurs enjeux stratégiques et

France Active met à leur disposition des financements adaptés à leurs besoins et facilitent l'accès à un réseau d'acteurs économique et sociaux. France Active en PACA c'est :

278 projets financés

293 projets accompagnés

16,1 millions d'euros investis en PACA

1278 emplois créés ou consolidés

25 salariés, 50 bénévoles et 5 points d'accueil dans la région.

Au regard de la crise sanitaire, France Active PACA propose :

> Une offre de **conseil, de financement et de connexion renforcée** pour passer la crise, puis amorcer et réussir la relance.

> Une offre dédiée **aux entrepreneurs engagés**, avec des solutions supplémentaires pour les entreprises à fort impact social et d'emploi.

> Des mesures construites **en lien avec nos partenaires** : banques, réseaux d'accompagnement, fédérations, pouvoirs publics nationaux ou locaux...

> Une conviction : **faire ensemble, jouer collectif** est essentiel en période de crise.

## Les solutions pour faire face à la crise

### [La boîte à outils France Active](#)

France Active publie sa boîte à outils pour répondre à toutes les questions que se posent les chefs d'entreprises face à la situation sanitaire et économique actuelle. Dans un souci d'exhaustivité, elle regroupe les mesures visant à aider les entreprises fortement impactées, mises en place par les acteurs du secteur de l'entrepreneuriat et de la puissance publique. Pour vous en faciliter la lecture, elles sont organisées en trois rubriques avec leur sommaire

## > Les outils France Active dédiés à l'ESS - Pour les structures en difficulté.

### Le dispositif SOS

Réalisation d'un diagnostic sous 15 jours après réception des éléments demandés afin de :

- > Qualifier la gravité et l'urgence
- > Identifier les points de tension et l'origine des difficultés
- > Proposer un plan d'action court terme permettant de sécuriser la situation de la structure
- > Orienter vers des outils complémentaires d'accompagnement

## Le dispositif Rebond

Mobilisation d'un accompagnement dédié individuel de 2 à 3 jours pour :

- Aider à la sécurisation du court terme
- Construire un projet de redressement

## Le fonds d'urgence Ess'or (Prêt Relève Solidaire-PRS). Pour les structures en tension de trésorerie court terme

Prêt à 0% jusqu'à 100 000€

- Objectif : reconstituer la trésorerie, combler la perte non couverte par des aides exceptionnelles et préparer la relance de l'activité.
- Durée de 12 à 18 mois.
- Remboursement in fine. Possibilités :
  - de remboursement anticipé,
  - de rééchelonnement sur une durée de 12 à 18 mois supplémentaires,
  - de refinancement dans le cadre d'un nouveau tour de table.

## ➤ Les Outils France Active dédiés à l'ESS. Pour les structures en création/développement/relance.

### Des garanties d'emprunt

Pour couvrir 50% à 65% du montant de prêts destinés à couvrir des besoins d'investissement ou de Besoin en fonds de roulement

- Facilitent l'intervention du partenaire bancaire
- Consolident le partenariat bancaire

### Des solutions de prêt

Pour couvrir jusqu'à 70% d'un besoin de financement en investissement ou BFR

- Possibilité de différé de 12 à 24 mois
- Taux à 0% ou 2%
- Intervention jusqu'à 200 000€
- Sur 2 à 7 ans

## > ETRE ACCOMPAGNE – Les acteurs du territoire



## Le Dispositif Local d'Accompagnement

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) a pour objectif de soutenir les structures d'utilité sociale de l'Économie sociale et solidaire (ESS), créatrices d'emploi, dans leur démarche de développement et de consolidation

### BÉNÉFICIAIRES

Toute entreprise s'inscrivant dans une démarche d'utilité sociale qui crée ou pérennise des emplois par le développement d'activités à caractère économique, notamment :

- > Structure d'insertion par l'activité économique.
- > Association de services à la personne.
- > Association intervenant dans un secteur d'utilité sociale : culture, environnement, etc... développant des activités à caractère économique.

### OBJECTIFS

- > FAVORISER la création, la pérennisation et la qualité de l'emploi durable et non délocalisable.
- > AIDER les structures à améliorer leur impact,
- > CONTRIBUER à la vitalité du tissu économique local,
- > ENCOURAGER le développement de services d'utilité sociale et citoyenne
- > ACCOMPAGNER les transitions sociales et écologiques sur les territoires.

Retrouver tous les opérateurs DLA par départementaux sur le site dédié : <https://www.info-dla.fr>

Contact de l'opérateur DLA en Alpes-Maritimes :



**Mounir Amraoui**  
Responsable DLA Alpes-Maritimes

Antenne Alpes-Maritimes

M : 06 88 33 97 77 | T : 04 91 59 85 70

[mamraoui@franceactive-paca.org](mailto:mamraoui@franceactive-paca.org) |

Le dispositif DLA des Alpes-Maritimes est financé par :





## Spécialiste du bénévolat/mécénat de compétences.

Pro Bono Lab. aide les associations à trouver les compétences qui vous manquent. Gratuitement.

Pro Bono Lab. rassemble, pour chaque cause d'intérêt général, les compétences que vous, entreprises citoyennes comme volontaires engagés, souhaitez leur transmettre gratuitement, en Pro Bono.

Pro Bono Lab, en partenariat avec un consortium d'acteurs du territoire, expérimente en 2021 un nouveau programme dont l'objectif final est de pouvoir mutualiser sur le territoire la qualification de besoins d'associations et la mobilisation de volontaires via nos communautés et réseaux respectifs.

## Le Fonds de compétences

Le Fonds de compétences territorial vise à créer un vivier de volontaires prêts à offrir leurs compétences à des associations locales.

Dans le cadre de celui-ci, nous identifions actuellement des associations à accompagner en pro bono.

Dans un premier temps, Pro Bono Lab vous aidera à **qualifier votre besoin en compétences**. Pro Bono Lab **postera ensuite la mission** sur la plateforme [jeveuxaider.gouv](http://jeveuxaider.gouv) et nos réseaux afin de vous **mettre en relation avec les volontaires**.

[Jeveuxaider.gouv](http://Jeveuxaider.gouv) est la plateforme de l'Etat accessible gratuitement, partenaire du Fond de compétences et que Pro Bono Lab. utilisera comme outil de mobilisation. Vous pouvez contacter l'équipe de Pro Bono Lab. qui reviendra vers vous pour vous proposer un premier temps d'échange afin de qualifier votre besoin en compétence.

Antenne - PRO BONO LAB Méditerranée

**Marine Blengino pour les Alpes Maritimes (06)**

Chargée de développement et de projets

[marine.blengino@probonolab.org](mailto:marine.blengino@probonolab.org)

<https://www.probonolab.org/>



Inter-Made accompagne les entreprises et projets de l'économie sociale et solidaire depuis 2001

Inter-Made accompagne des initiatives économiques et sociales au service des territoires. Dans ce cadre, elle accompagne et forme au métier d'entrepreneur des structures associatives, petites entreprises ou coopératives sur la Région Sud depuis 20 ans. Elle accompagne à la fois des démarches sociales dans leur recherche d'autonomie financière par le développement d'activités économiques, et à la fois les initiatives économiques dans leur démarche de développement durable.

Par ailleurs, depuis sa création en 2001, Inter-made a acquis une expertise dans l'accompagnement de projets liés au développement durable qu'elle souhaiterait mutualiser à travers ce partenariat avec d'autres structures européennes d'accompagnement.

**Notre vision ? Provoquer des mutations sociales et environnementales responsables, dans les écosystèmes territoriaux, par la co-construction de dynamiques entrepreneuriales innovantes**



Az'up est un incubateur de projets à impact social et/ou environnemental.

Nous avons 3 dispositifs d'accompagnement :

- **Starter** : 3 mois pour construire son business plan, ses prévisions financières, son étude de faisabilité.
- **Couveuse** : 9 mois pour tester son activité tout en étant accompagné.
- **Accélérateur** : Permettre des collaborations entre entrepreneurs sociaux et acteurs économiques du territoire

Marianne Varale / Responsable émergence Alpes-Maritimes et chargée d'accompagnement  
Inter-Made / Az'UP - Propulseur d'entrepreneurs à impact  
mvarale@inter-made.org

<https://inter-made.org/>  
<http://www.az-up.org/>

Rejoignez LE MOUVEMENT

# FRANCEACTIVE

Les entrepreneurs engagés



## France Active, le mouvement des entrepreneurs engagés

France Active permet à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif. Créer son activité et s'engager sur son territoire, donner du sens à son projet et transformer la société : c'est le pari des entrepreneurs engagés.

Au plus près de leurs besoins, France Active et ses 42 associations territoriales les conseillent sur leur projet de financement et leur donnent accès à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux.

Avec ses 3 sociétés financières, France Active garantit et finance chaque année les projets de plus de 7 400 entrepreneurs. Chaque jour, France Active travaille à rendre, par l'économie, la société plus solidaire.



### Antenne Vaucluse

17, ter Impasse Pignotte -  
84000 Avignon

Marie Christine Peyrol

Tel – 06.84.98.61.78

[mcpeyrol@franceactive-paca.org](mailto:mcpeyrol@franceactive-paca.org)

### Siège - Bouche du Rhône

25, rue de la république, CS 60334 -  
13217 Marseille Cedex 02

Audrey Giraudo

Tel – 06 48 84 12 29

[agiraudo@franceactive-paca.org](mailto:agiraudo@franceactive-paca.org)

### Antenne Alpes-Maritimes

HQ – Batiment Le Consul

37/41 bd dubouchage, 06000 Nice

Mounir Amraoui

Tel – 06.88.33.97.77

[mamraoui@franceactive-paca.org](mailto:mamraoui@franceactive-paca.org)